

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

A O Û T 1757.



A LUXEMBOURG,
Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vicaire
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. D C C. LVII.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale &
Approbation du Commissaire Examinateur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué: Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol.: & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 volumes.



LA CLEF
DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

A
A O U T 1757.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant ce qui s'est passé de plus confi-
aux PAYS BAS depuis le mois dernier.*

 R U X E L L E S. C'est en conformité
de la Lettre Circulaire que voici de
Mr. le Comte de Cobenzel, Mini-
stre Plénipotentiaire de l'Impératri-
ce-Reine auprès du Gouvernement
des Pays-Bas, qu'on chanta le 3. Juillet dans
l'Eglise de Ste. Gudule à *Bruxelles*, & dans
toutes les autres des principales Villes de ces
Provinces, le *Te Deum* en actions de grâces
E 2 de

de la révolution favorable des armes de l'Impératrice en Bohême. Elle a été adressée par son Excellence au Cardinal Primat Archevêque de Malines, aux autres Evêques & aux Tribunaux.

TAndis que le Roi de Prusse, enflé des premiers succès de cette Campagne, désoloit, par des bombes & des boulets rouges, les habitans de la Ville de Prague, le Maréchal Comte de Daun se rapprochoit, par des mouvemens sagement compassés, des renforts que l'on destinoit à son Armée. En ayant rassemblé la plus grande partie, il marcha le 13. de ce mois (Juin) de Jenikau à l'Armée ennemie, commandée par le Prince Ferdinand de Brunswick-Bevern, & dont le Roi de Prusse ne tarda pas de venir prendre le Commandement. Les deux Armées se rencontrèrent le 18. à Chosternitz, dans le Cercle de Kautzim, où les troupes de l'Impératrice, après avoir combattu avec la plus grande valeur, & avoir vaincu les efforts désespérés des ennemis, qui revinrent jusqu'à sept fois à la charge, remportèrent sur eux une victoire complete. Ils furent contraints d'abandonner le champ de Bataille, couvert de dix mille de leurs morts ou blessés, & se retirèrent dans le plus grand desordre. Les troupes de Sa Majesté, outre un nombre très-considérable de prisonniers qu'elles ont faits sur l'ennemi, lui ont enlevé beaucoup d'Etendarts, de Drapeaux & d'autres trophées, qui caractérisent la victoire la plus signalée.

D'un autre côté, S. A. R. Mgr. le Duc Charles de Lorraine, après avoir soutenu, par une résistance glorieuse, la défense de la Ville de Prague, presque dénuée de tout ce qui y étoit néces-

des Princes &c. Août 1757. 83

nécessaire pour la défense d'une Place, en sortit le 20, & ayant attaqué tout de suite un Corps de dix-huit à vingt mille Prussiens, retranché sur le Weissemburg, sous le Commandement du Maréchal Keith, il força de toutes parts les lignes & les retranchemens des Prussiens, mit ceux-ci en déroute, & les obligea de prendre la fuite avec la plus grande précipitation, laissant dans leurs retranchemens deux mille morts ou blessés, plusieurs canons & un grand nombre de pontons.

Deux victoires aussi signalées, remportées dans l'espace de deux jours, sont une marque trop éclatante de la Bénédiction que le Dieu des Armées répand sur les justes armes de Sa Maj. pour ne pas nous hâter de lui offrir les hommages publics de notre reconnaissance &c.

On ne sauroit bien marquer combien le double & heureux événement des 18. & 20. Juin arrivé en Bohême a causé de joye dans tous les Etats de l'auguste Maison d'Autriche & en particulier dans ces Provinces. Après les actions de grâces à Dieu rendues dans les Eglises avec toute la pompe dûe à la Majesté Suprême, & à l'assistance des Prélats, du Clergé, des Gouverneurs & Commandans, des Cours de Justice, des Députés des Etats, des Corps de Métiers & au bruit du canon, on ne voyoit le soir dans les rues qu'illuminations, tableaux, inscriptions. Les Repas somptueux dans les Hôtels, même chez les particuliers, même publics, les Bals, les Fontaines de vin étoient d'ailleurs les marques de l'allegresse la plus entière dont les cœurs étoient remplis. Les habitans de Luxembourg n'ont pas seulement signalé le 3. Juillet leur joye à l'occasion des circon-

stances qui animent celle de tous les fidèles Sujets de ces Provinces; ils réitérèrent à la même occasion le Dimanche, 10. du même mois, leurs actions de grâces à la Bonté Divine, par une Procession générale, qui s'est faite dans le plus bel ordre, de l'Eglise des RR. PP. Jésuites, d'où elle sortit à six heures du matin. Elle traversa les principales ruës, & fit le grand tour de la plaine de la Chapelle de la Vierge hors l'enceinte des murs. Tous les Ordres Religieux, les Sodalités, les Classes du Collège, le Conseil, le Magistrat en corps & dans leur rang, les Corps des Métiers, & le peuple y assisterent, le Vénérable porté successivement par Mrs. les Abbés de St. Maximin, d'Echternach, de Munster qui étoient en Habits Pontificaux, & par Mr. le Prieur d'Houffalize. De retour, la Procession entra dans l'Eglise des RR. Pères Recolets. La grande Messe y fut chantée par Mr. de Hontheim, Evêque Suffragant de l'Archevêché Electoral de Treves, qui entonna ensuite le *Te Deum*, au bruit de trois pièces de canon placées devant l'Eglise, & qui avoient tiré aussi pendant la Messe.

Le soir l'Hôtel de Ville fut illuminé, & l'on y fit couler deux fontaines de vin. Mrs. du Conseil, quelques Députés de l'Etat, & le Magistrat avoit fait préparer sur la Terrasse du Gouvernement très-bien illuminée, un grand & magnifique souper, de plus de cent couverts, auquel ils avoient invité Mr. le Général Commandant, l'Etat Major, tous les Officiers de la Garnison, & toutes les Dames des Officiers. Les santés y furent bûës aux fanfares & au bruit du canon des ramparts, qui tira chaque fois ensuite d'un signal parti de la Table. Le souper
fut

des Princes &c. Août 1757. 85

fut suivi d'un grand Bal dans la plus grande Salle, & les rafraichissemens y furent servis avec autant d'abondance que de délicatesse. Cet fête a eu tout l'ordre imaginable, & s'est terminée vers le matin à l'entière satisfaction des Convives.

Mr. le Comte de Cobenzel étoit allé le 28. Juin de *Bruxelles* à *Mons*, accompagné de Mr. de Lesséps, Ministre de France. Ils se rendirent immédiatement après à l'audience de Madame la Princesse Charlotte de Lorraine, qu'ils eurent l'honneur de complimenter sur l'heureux événement arrivé en *Bohème*, & sur la part que le Duc Charles de Lorraine y a eue, en soutenant, avec une constance digne des plus grands éloges, la défense de la Ville de *Prague*, contre un ennemi puissant & fécond dans ses ressources, & en contribuant par-là au succès des dispositions du Felt-Maréchal Daun. Madame la Princesse leur témoigna sa sensibilité de cette marque d'attention de leur part, qui répondoit à la joye qu'elle ressentoit de voir que le succès avoit couronné l'empressement avec lequel le Prince, son frère, s'étoit porté à la défense des Etats de l'Impératrice-Reine. La Ville de *Mons* n'a pas été des dernières à donner des marques de sa joye pour les circonstances. A *Ostende*, à *Nieuport*, à *Bruges*, à *Gand*, & dans les autres endroits de la Côte de *Flandres* on a célébré également par des réjouissances publiques les nouvelles favorables reçues de *Bohème*. On a par-tout sonné les cloches. Les Navires de différentes Nations ont arboré leurs pavillons, leurs flammes & leurs banderolles. Les Capitaines des Bâtimens Anglois se sont contentés d'être spectateurs de ces

ces démonstrations, sans y prendre part, à cause de l'alliance de l'Angleterre avec le Roi de Prusse. Des décharges d'artillerie & de mousqueterie ont accompagné les marques de joye, qui ont été répétées dans les Villes maritimes de la *Flandres-Françoises*, aussi-tôt qu'on y eut été informé des avantages que les troupes de l'Impératrice ont remportés. Or, les premiers avantages, savoir, de la Bataille du 18. Juin à *Chosternitz*, sont marqués dans une Relation de *Vienne*, qui a été adressée aux Ministres de Leurs Majestés Impériales près des Cours étrangères. Voici le détail qu'elle renferme de ce qui s'est passé en *Bohème* précédemment, & jusques au 19. du même mois inclusivement. Détail un peu long, mais qu'il n'est pas hors de place de donner à nos Lecteurs.

Relation de
la Bataille de
Chosternitz.

LE Felt-Maréchal Comte de Daun ayant fait les dispositions convenables pour commencer les opérations, donna l'ordre le 11. Juin à toute l'Armée qu'il commande de se tenir prête à marcher le lendemain. Elle se mit en mouvement le 12. de grand matin, & marcha en deux Colonnes & en ordre de bataille à *Jannovirski*, où elle n'arriva que vers les six heures du soir, à cause des hauteurs & des défilés qu'elle dut passer. La Cavalerie dressa ses tentes. L'Infanterie resta sous les armes toute la nuit. Le Corps aux ordres du Comte de *Nadafty*, Général de Cavalerie, demeura cependant encore quelques heures dans son ancien Camp, sans s'ébranler, pour masquer la marche de l'Armée & prendre en flanc l'Armée ennemie du prince *Ferdinand* de *Brunswich-Bevern*. au cas de quelque mouvement de son côté; mais elle ne bougea point, quoique le Comte de *Nadafty* eut ensuite marché & pris poste à *Bickan*. Cette inaction de l'ennemi porta à faire le soir des dispositions pour l'attaquer le lendemain dans sa position.

A cet effet, l'Armée se mit en marche le 13. à la
pointe

pointe du jour, en quatre Colonnes, & Mr. le Maréchal alla à *Bickan* reconnoître l'ennemi par lui-même. Il n'y fut pas si-tôt arrivé, que les postes avancés commencerent à se charger, & qu'un Corps de Prussiens qui s'étoit approché, fit un feu violent d'artillerie & de mousqueterie, qui continua jusqu'à ce que la tête de nôtre Armée fut avancée. Alors l'ennemi se retira, & pour favoriser sa retraite, il mit le feu à un village situé à portée de *Kœtenberg*. Pour l'engager d'en venir aux mains, Mr. le Maréchal détacha les Grenadiers à cheval & les Carabiniers qui formoient avec les Grenadiers à pied l'avant-garde de l'Armée. Le Régiment de Darmstadt, Dragons, étoit de la partie. Ces troupes, commandées par le Comte de Stampach, Général de Cavalerie, firent envain des efforts pour atteindre. On s'éloignoit toujours.

La tête de notre Armée a eu 150 hommes tués & blessés & l'avant-garde environ 50, pendant cette journée, qu'elle chargea les Prussiens. La perte de ceux-ci a été plus considérable, eu égard au nombre des morts trouvés dans la marche faite en avant.

Le 14. l'Armée se remit en marche de grand matin, & alla à *Gintitz*. On ne put atteindre non plus ce jour-là l'ennemi, qui avoit abandonné son Camp de *Collin* pour se retirer à *Planian*.

L'Armée a séjourné le 15. à *Gintitz*; & sur l'avis que le Prince de Bevern avoit marché la nuit de *Planian* à *Kaurzim*, Mr. le Maréchal alla le reconnoître, & vit qu'il étoit considérablement renforcé. En effet, le Roi de Prusse étoit venu le joindre la veille avec un Corps de dix mille hommes & beaucoup d'artillerie.

Le 16. au matin Mr. le Maréchal alla encore reconnoître la position des ennemis, & trouvant qu'elle étoit la même que la veille, il ordonna à son Armée de décamper de *Gintitz* & de marcher du côté de *Swoyfitz*, pour s'approcher par-là de l'aile gauche des Prussiens. Le Quartier-Général fut établi à *Krichenau*, village à portée. Cette marche fut pénible, & les troupes n'entrèrent au Camp que vers les huit heures du soir.

Le 17. Juin, le Maréchal Daun eut avis, à la pointe du jour, de divers mouvemens que les ennemis

nemis faisoient dans leur Camp, sans qu'il pût être instruit au juste du but qu'ils se propoisoient. On s'apperçut bientôt après, que le Roi de Prusse, qui étoit arrivé, la veille à l'Armée du Prince de Bevern, avec un renfort considérable, avoit levé le Camp de *Kaurzim*, & marchoit vers *Planian*. Cette manœuvre détermina le Maréchal à changer sa position. L'Armée resta sous les armes pendant toute la nuit. Le 18. de grand matin on eut avis que l'ennemi marchoit le long de la Chaussée vers *Collin*. On sçut aussi que la nuit précédente il avoit encore été renforcé par un Corps de dix mille hommes du Camp de devant *Prague*; en sorte que son Armée étoit d'environ 60 mille hommes. Le Maréchal, qui avoit pourvu dès la veille aux dispositions nécessaires, ne fit que quelques changemens sur les flancs & dans le Corps de réserve. L'ennemi continua sa marche. Il fit halte vers les 2 heures du matin. Ses différentes Colonnes se joignirent, & il resta sans s'ébranler jusqu'à midi. Cette inaction fit soupçonner que son dessein n'étoit pas de nous attaquer. Le Maréchal délibéra comment il pourroit charger cette Armée qui s'étoit avancée de si près, en-cas qu'elle changeât de position. Au même-tems, l'ennemi se remit en mouvement le long de la Chaussée. On vit alors clairement qu'il n'avoit eu d'autre dessein que de mieux reconnoître notre Armée. Comme il jugea, selon toute apparence, pouvoir l'attaquer par son front, ce fut l'occasion du mouvement qu'il fit pour prendre la notre en flanc, ou pour la couper de *Collin*. Le Maréchal devina le dessein du Roi de Prusse, & fit passer sur le Champ à l'aile droite quelque Cavalerie avec de l'Infanterie & le Corps de réserve.

Cet ordre fut donné & exécuté à propos. Car, vers les 2 heures après-midi, l'Armée ennemie s'approcha de notre droite. Elle la chargea avec tant de vivacité, que la Cavalerie fut un peu ébranlée. Elle se remit cependant. L'ordre y fut rétabli par la sagesse & la bravoure du Comte de Serbelloni, Général de Cavalerie, des Comtes de Daun & d'Odonel, Lieutenants-Généraux, & des Comtes de Trautmanndorff & d'Aspremont, Généraux Majors. L'ennemi fut repoussé. Il n'en resta pas à cette attaque.

taque. Le Roi de Prusse chargea encore 6 fois, toujours plus vigoureusement, mais toujours sans succès. Nos troupes soutinrent ses différens efforts avec une fermeté héroïque.

Dès que le Maréchal eut remarqué que l'aile droite de l'ennemi faisoit du mouvement, il ordonna à la Cavalerie de notre gauche de l'attaquer; ce qui fut exécuté avec tant de valcur, que les Prussiens n'osèrent plus rien tenter de ce côté-là. Enfin, après avoir soutenu 7 fois l'impétuosité de l'Armée Prussienne, & l'avoir repoussée autant de fois, les troupes de l'Impératrice remporterent la Victoire la plus complète. Cette Bataille, qui dura sans interruption, depuis les 2 heures après-midi jusqu'à 8 du soir, peut être comptée au nombre des plus vives, par rapport au feu de l'Artillerie & de la mousqueterie, & à l'ordre avec lequel on a combattu de part & d'autre, jusqu'à ce que l'Armée Prussienne ait été mise en déroute, & contrainte de prendre la fuite par deux endroits différens.

On ne sauroit rendre assez de justice à la valeur des troupes & à celle des Généraux. C'est sur-tout aux sages dispositions du Maréchal Daun, & à l'ordre qu'il a toujours sçu maintenir, qu'est dûe la gloire de cette mémorable journée. La perte du Roi de Prusse, comme les circonstances donnent lieu de le presumer, doit monter à près de 20 mille hommes. On a enterré sur le champ de Bataille, 6 mille 500 de ses morts. Nous avons sept mille de ses blessés & prisonniers, parmi lesquels, outre Mr. de Treskow, Lieutenant-Général, & Mr. de Pannéwitz, Général-Major, on compte 120 Officiers. Il est arrivé à l'Armée plus de trois mille déserteurs, sans compter ceux qui ont pris une autre route, & dont le nombre doit être bien plus considérable. Nous avons pris 22 Drapeaux, 45 pièces de canons, quantité de Caïssons d'artillerie, & plusieurs Chariots de munitions. Notre perte, en tués & en blessés, monte tout au plus à six mille hommes. Le Baron de Luzow, Lieutenant-Général, est du nombre des premiers. Le Comte de Serbelloni, Général de Cavalerie, Mr. de Wolwarth, Lieutenant-Général, le Prince de Lobkowitz, & Mr. Wolff, Généraux-Majors sont du nombre des derniers. Mr. le Maréchal

n passé la nuit en Bataille avec son Armée, à l'exception des troupes légères. Celles-ci furent envoyées à la poursuite de l'ennemi, qui étoit dispersé, & qui fuïoit de toutes parts.

Le 19., lendemain de la Bataille, on apprit, qu'une partie de l'Armée Prussienne s'étoit sauvée, dans la plus grande confusion à *Nimbourg*, & que le Prince de Bevern s'étoit retiré avec le reste vers *Böhmissh-Brod*. La joye de l'Armée fut complete en apprenant qu'il n'y avoit rien à craindre des deux blessures que le Maréchal avoit reçues en exposant continuellement sa personne aux plus grands dangers. Le même matin il fit rentrer l'Armée dans son ancien Camp de *Kriechenau*, parce que la quantité de morts ne permettoit pas de rester sur le champ de Bataille. On ne vit, pendant toute la journée, qu'amener des prisonniers, ou bien des déserteurs passer en foule. Le 20. il arriva encore un nombre considérable tant de déserteurs que de prisonniers, dont la plupart étoient blessés. Le Comte de Stampach, Général de Cavalerie, a beaucoup contribué au succès de l'action, en attaquant avec sa Cavalerie, selon les ordres qu'il en avoit, l'aile droite de l'ennemi, & en la poussant avec une intrépidité presque incroyable. Mr. le Maréchal a également rendu justice au Comte de Kollowrath & à Mr. de Wolwarth, Lieutenans-Généraux, ainsi qu'aux Généraux-Majors Comte de Schallenberg & Ferro. Il n'a pas oublié le Comte de Wied & Mr. Sincere, Lieutenans-Généraux d'Infanterie, qui se sont extrêmement distingués, de même que le Comte Nicolas Esterhazy, Général-Major. En un mot, il a marqué combien on avoit lieu d'être satisfait de tous les Officiers Généraux, principalement de ceux de l'artillerie, des Officiers de l'Etat-Major & de tous les autres Officiers. Il s'est servi à cet égard des expressions suivantes : *Tous ont montré dans cette Bataille une valeur des plus signalées, un zèle des plus ardens, & une envie extrême dans l'Officier & le Soldat de bien remplir leur devoir.* Ces louanges sont dûes à tous nos Soldats, sur-tout à l'Infanterie, qui ne s'est pas dérangée d'un moment. Le Régiment de Botta s'est extrêmement distingué. Après avoir tiré toutes ses cartouches, il tint

fint ferme la bayonnete au but du fusil. La bravoure du Prince de Kinsky, Colonel de ce Régiment, n'a pas peu contribué à la fermeté qu'il a fait paroître. Les Régimens de Cavalerie de Savoye, de Ligne, de Birckenfeld & de Würtemberg se sont aussi fort distingués. Les Régimens qui étoient au Corps de réserve & les Grenadiers ont le plus souffert. Ils ont été exposés au feu continuel de l'ennemi, & obligés de combattre sans relâche. On ne doit pas taire ce qui est dû à l'artillerie, que commandoit le Colonel de Feuerstein. Elle a été conduite avec tant d'inelligence, & elle a tiré avec tant de justesse & de précision, qu'on ne peut lui refuser le glorieux témoignage d'avoir beaucoup contribué au gain de la Victoire.

Le Général Comte de Nadasti, qui a poursuivi, pied à pied, l'ennemi dans sa fuite, n'a fait que confirmer dans cette journée les preuves qu'il a données si souvent de sa capacité & de son extrême bravoure. Ce Général ne peut donner assez d'éloges à la valeur & la conduite des mille Chevaux Allemands qui font partie du Corps qu'il a sous ses ordres. Il rend toute la justice possible au Général-Major Comte de Stahrenberg, au Comte d'Odonel, Colonel Commandant du Régiment de Modene, Dragons, à Mr. de Nauendorff, Lieutenant-Colonel du Régiment de Festitz, & à Mr. de Ahoricour, Major du Régiment de Ligne, Dragons. Le Comte de Nadasti parle aussi très-avantageusement des Chevaux-Legers du Roi de Pologne, Eleveur de Saxe. Ils ont pris quelques Drapeaux, & le Comte de Nostitz, qui les commandoit, mérite les plus justes éloges. Les Carabiniers de la même Nation n'ont pas combattu avec moins de valeur, conduits par le Général Gefwitz.

Il n'y auroit dans cette Bataille du 18 Juin, qu'environ 5500 morts & blessés tant de l'Infanterie que de la Cavalerie, du côté des troupes de l'Impératrice-Reine, suivant une liste préliminaire qui en a été dressée de chaque Régiment, le lendemain de l'action, y compris les Officiers, dont les principaux de l'Infanterie sont, le Baron Charles Mohr de Waldt, Colonel du Régiment de Teutfchmeister, & le Lieutenant-Colonel du Régiment de
Thiers

Thierheim, tués: Le Baron Joseph de Siskowicz Colonel du Régiment de l'Archiduc Charles, le Prince de Kinski Colonel du Régiment de Botta, Mr. Aleman Sylo Colonel du Régiment de Stahrenberg, Mr. van Deseo, Colonel du Régiment de Haller, le Marquis de Botta Major du Régiment de ce nom, le Comte Guido Stahrenberg Major du Régiment du même nom, le Comte de Wurmbbrand Major du Régiment de Puebla, Mr. Kereskes Major du Régiment d'Haller, le Comte Jean de Sorau Major du Régiment de Teutschmeister, ont été blessés, outre le Maréchal de Daun, le Comte de Serbelloni Général de Cavalerie, & le Prince de Lobkowitz, qui ont été légèrement blessés.

De la Cavalerie, le Baron de Scribenski Lieutenant-Colonel du Régiment de Portugal, le Comte d'Andler Major du Régiment de Darmstadt, le Comte de Pappenheim Major du Régiment de Wirtemberg, & Mr. Vogt Major du Régiment de Birckenfeld, ont été tués. Le Comte de Courey Colonel du Régiment de Savoye, le Comte de Saintignon Colonel du Régiment de Wirtemberg, le Comte de Meltz Colonel du Régiment de Portugal, le Baron de Reichbach Colonel du Régiment de Birckenfeld, le Comte Jean-Baptiste de Saintignon Colonel du Régiment de Kalchreuter, le Comte Antoine Belgiojoso Colonel du Régiment de Schmerzing, le Baron de Gerisdorff Lieutenant-Colonel du Régiment de Birckenfeld, Mr. seiderich Lieutenant-Colonel du Régiment de Kalchreuter, le Baron de Gabelkoyen Lieutenant Colonel du Régiment de Schmerzing, Mr. de Marner, Lieutenant-Colonel du Régiment des Saxons Gardes des Carabiniers, Mr. Kraus Major du Régiment de Porporati, Mrs. de Grunberg & de Huldenberg Majors du Corps des Saxons Gardes des Carabiniers ont été blessés.

On compte dans l'Infanterie trente Officiers tués & 156 blessés depuis le Capitaine jusqu'à l'Enseigne inclusivement: & dans la Cavalerie 69 tant tués que blessés.

Nous donnerons en son lieu ce qui s'est passé en Bohême depuis cette grande action, & la délivrance de Prague. La joye publique
dans

Dans toutes les Villes des *Pays-Bas* a été proportionnée à la grandeur & à l'importance de ces deux avantages. Il ne faut que connoître le zèle & l'amour des Brabançons & des Flamands pour leurs Souverains pour en être convaincu. Nous avons reçu de presque toutes les Villes de ces Pays des détails des magnifiques fêtes qui s'y sont données. Les bornes de nos feüilles ne permettent pas de nous étendre là-dessus, fâché néanmoins de desobliger peut-être en ce point les personnes de rang & de mérite de qui nous les tenons.

Une circonstance particulière est flatteuse pour les Sujets de ce Pays; c'est la bravoure avec laquelle on y a appris, que les troupes Wallones se sont comportées à l'action du 18. Juin, surtout les Régimens d'Infanterie de los Rios & d'Arberg & celui de Dragons de Ligné.

Il a passé encore par *Bruxelles* sur la fin de Juin, quelques troupes Françaises qui ont de là continué leur marche vers le *Bas-Rhin*. Le Comte de Colloredo, Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales à la Cour Britannique & Mr. de Ser, Secrétaire de la même Ambassade, y arriverent le 9. Juillet venant de *Londres*, d'où ils ont été rappelés, ainsi que les Ministres de Saxe de Modene & de Russie. Ce rappel a eu lieu, considéré l'assistance que la Cour de *Londres* donne aux ennemis de l'Empire & de la Maison d'Autriche. Ils sont tous partis de *Londres* sans prendre congé, ainsi qu'il le leur étoit ordonné.

Une Escadre Angloise croisoit dans le commencement de Juillet à la vûe d'*Ostende*, & a enlevé un Bâtiment François près du Porr.

On a publié à *Bruxelles* & dans les autres Villes

*Amnistie
pour les dé-
serteurs.*

Villes des Pays-Bas Autrichiens, l'Ordonnance suivante en date du 27. Juin, portant amnistie en faveur des déserteurs des troupes de l'Impératrice-Reine, qui ayant passé en Pays étrangers, reviendront servir dans ses Armées en Bohême.

MARIE-THERÈSE &c. &c. &c. Comme Nous avons trouvé convenir, ainsi que S. M. Très-Chrétienne, de donner amnistie en faveur des déserteurs respectifs de nos Troupes, qui ayant passé en Pays étrangers se rendront de nouveau dans nos Armées respectives, Nous avons, ainsi que Sa dite Majesté Très-Chrétienne, résolu de faire émaner les Ordonnances, dont la teneur s'ensuit.

De par Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

SA Majesté ayant fait assembler ses Armées en Bohême, pour la défense de ses Royaumes & Pays héréditaires, que le Roi de Prusse a attaqué hostilement; & étant informée qu'une quantité considérable de Soldats, Cavaliers, Dragons & Hussards qui ont déserté de ses Troupes, depuis la dernière Amnistie du 25. Janvier 1747, sont répandus dans des Pays étrangers, où ils servent même dans les troupes, qui sont actuellement employées à troubler la tranquillité du Corps Germanique, & desdits Pays héréditaires, Elle s'est d'autant plus volontiers déterminée à user de clémence à l'égard desdits déserteurs, qu'Elle a jugé, que la peine dûe à leur crime étoit le seul motif qui les retenoit dans ce Service étranger, & que dès qu'ils seront assurés de leur grace, ils n'hésiteront point de rentrer à celui de leur Souveraine.

En conséquence, Sa Majesté a quitté, remis & pardonné, quitte, remet & pardonne le crime de désertion à tous Soldats, Cavaliers, Dragons & Hussards, qui ont déserté de ses Troupes jusqu'au premier du mois de Février dernier, pour passer en Pays étranger, à condition qu'ils prendront part dans celles de ses troupes qui sont & seront ci-après en Bohême, & non ailleurs, & qu'ils y serviront pendant tout le tems de la durée des troubles, pour lesquels lesdites Troupes y ont marché, & jusqu'à

ne que la Paix étant faite, & ayant dûment demandé leur congé, il leur aura été accordé.

Entend néanmoins Sa Maj., que ceux desdits déserteurs, qui sont entrés avant ledit jour premier Février dernier dans les troupes de Sa Maj. Très-Chrétienne, & dans celles des autres Princes & Etats de l'Empire, Alliés de S. M., continueront d'y faire leur service, & qu'ils ne seront admis dans ses Régimens servant en *Bohème*, qu'autant qu'ils seront porteurs de congés expédiés en bonne forme; attendu que ceux qui quitteront lesdites troupes sans congé, devront être arrêtés & restitués comme déserteurs, en vertu des Cartels qui ont été ou seront passés par la suite avec Sa Maj. Très-Chrétienne ou avec lesdits Princes & Etats.

Veut aussi Sa Maj., que ceux desdits déserteurs, qui auront servi pendant toute la Guerre dans les troupes de Sa Maj. Très-Chrétienne ou desdits Princes & Etats Alliés, puissent rentrer dans son Pays après la Paix, pourvu qu'ils soient pareillement porteurs de congés en bonne forme.

Déclare Sa Maj., qu'aucun Soldat, Cavalier, Dragon ou Hussard, dont la désertion se trouvera postérieure audit jour premier Février dernier, ne pourra jouir de la présente Amnistie, non plus que ceux qui ayant déserté avant ledit jour, n'auront point rempli les conditions ci-dessus prescrites; son intention étant, que s'ils rentrent dans ses Pays avant d'avoir satisfait auxdites conditions, ils soient poursuivis & jugés suivant la rigueur de ses Ordonnances.

Mande & ordonne &c.

Il paroît aussi un nouveau Tarif des Droits d'Entrée, de Sortie, & de Transit pour le Duché de *Luxembourg* & Comté de *Chiny*, du 28. Juin de la présente année 1757, sur lequel chacun a maintenant à se régler, à peine d'encourir les amendes & les confiscations, qui y sont statuées.

La *Hollande* ne présente rien d'intéressant; ce n'est qu'elle se porte à augmenter ses forces.

ANGLETERRE. La défaite des Prussiens à *Chosternitz*, suivie de leur retraite de devant *Prague*, a causé à cette Cour & dans le public autant de déplaisir, qu'elle a causé de joye dans tous les Pays de la domination de l'Impératrice-Reine & de ses Alliés. Les voyes de conciliation dont on se flattoit d'une certaine façon à cause des progrès que faisoit le Roi de Prusse en *Bohème*, paroissent ainsi plus éloignées que jamais par cet événement, & par la retraite des Ministres de *Vienne* & de *Modene*, qui doit être suivie de celle des Ministres de *Russie* & de *Saxe*. La Nation ne sçait plus que penser de cette révolution. Sa consternation augmente d'ailleurs en voyant ses Navires enlevés à la continuë, son commerce tombé dans toutes les mers, ses établissemens autant que perdus dans les *Indes*, & les possessions de la Couronne en *Amérique* exposées aux plus rudes coups après ceux qu'elles y ont déjà soufferts; tandis qu'on voit la France se fortifier de plus en plus en mer, & faire sortir si fréquemment des Escadres de ses Ports. Mais ce seroit une perte autant qu'irréparable pour la Grande-Bretagne, une perte qui auroit de grandes & funestes suites, & peut-être un coup d'Etat, si l'une des plus fâcheuses nouvelles venoit à se confirmer. Elle seroit « que l'Escadre Françoisse com-
 » mandée par Mr. Dubois de la Mothe, con-
 » jointement avec les Vaisseaux du Chevalier
 » de Beaufremont & de Mr. du Reveft, au-
 » roit attaqué une Escadre Angloise composée
 » de huit Vaisseaux de Ligne & cinq Frégates,
 » qui escortoient quarante Batimens de trans-
 » port; & qu'après un combat très-vif, les
 » François se seroient rendus maîtres de tous

50 ces Vaisseaux sans qu'il s'en fût sauvé un
20 seul. » Mais la chose est encore bien douloureuse.

Quant à l'événement arrivé aux *Indes* sur la
côte de *Coromandel*, dont nous avons promis
un détail le mois passé, il tel que le voici.

» Après la mort d'Aliverdi Kan, Nabab de
20 la Province de *Bengale*, & qui étoit ami des
20 Anglois, Sourajéc-Doulah, son petit-fils &
20 successeur, qui avoit de la prédilection pour
20 les François, fit à la Compagnie Angloise
20 des demandes d'argent exorbitantes. Com-
20 me on n'y satisfit pas d'abord, dans l'espé-
20 rance de le mettre à la raison, il marcha au
20 mois de Juin dernier, à la tête de 60 mille
20 hommes, à *Calicut*, dont il se rendit maî-
20 tre. Il s'empara de même d.s autres établis-
20 semens de la Compagnie sur la Côte de *Ben-*
20 *gale*. Il y exerça des cruautés si atroces que
20 le récit en glace d'horreur. Les François &
20 les Hollandois reçurent aussi des somma-
20 tions pour lui remettre des sommes considé-
20 rables, les premiers vraisemblablement pour
20 la forme. A quoi ils se déterminèrent, & lui
20 firent remettre ce qu'il demandoit. Les Gou-
20 verneurs de *Madras* & de *Bombay* voyant la
20 nécessité d'envoyer un prompt secours à *Ben-*
20 *gale*, ont formé des Corps considérables,
20 qu'ils ont embarqués sur l'Escadre de l'Ami-
20 ral *Watson*, pour tâcher de reprendre pos-
20 session du Fort *Guillaume*, le plus impor-
20 tant de ces établissemens, & à la faveur du-
20 quel les Anglois pourroient encore se main-
20 tenir sur cette Côte.

» Le Commandant de *Calicut*, quoique sur-
20 pris par cette attaque imprévue, se défendit
20 long-tems contre les Indiens, dont il tua

„ plus de trois mille ; mais il fut enfin obligé de
 „ céder à la supériorité du nombre , qui étoit
 „ de 400 contre un. La Compagnie a perdu
 „ en cette occasion 65 Officiers, dont il y en
 „ a eu 30 de tués, & 35 de massacrés. On ne
 „ fait pas encore au juste le nombre des morts
 „ tant des soldats que des particuliers ; mais il
 „ peut monter entre 13 à 1400. De 600 qui
 „ s'étoient retirés de *Calicut* vers les endroits
 „ situés sur le bord du *Gange*, 174 ont été
 „ pris, & mis dans des souterrains, d'où il
 „ s'en est sauvé 17. Les Indiens, après avoir
 „ entièrement chassé les Anglois de cette par-
 „ tie de l'*Inde*, ont offert aux François & aux
 „ Hollandois, de les mettre en possession des
 „ Etablissemens & des Comptoirs Britanniques
 „ sous certaines conditions que les premiers
 „ ont acceptées ; mais les derniers ont déclaré
 „ qu'ils se contenteroient de conserver ceux
 „ dans lesquels ils étoient accoutumés de faire
 „ commerce.

„ Le Vaisseau *le Dogdington* de la même
 „ Compagnie, est péri à l'entrée du Cap de
 „ *Bonne-Espérance*, avec tout l'équipage qui
 „ étoit à bord à l'exception de 27 personnes.
 „ Le nombre de celles qui ont été noyées
 „ montoit à plus de 400.

Passons à d'autres récits. Après bien des dif-
 ficultés, on est enfin parvenu à nommer aux
 Charges dans le Ministère. Ceux qui les rem-
 plissent sont la plupart les mêmes qui ont été
 disgraciés en dernier lieu, & dont le Corps de
 la Nation a demandé le rétablissement à cor &
 à cri. Ils ont déjà repris les fonctions de leurs
 Charges. Il faut les nommer. Le Comte de
 Holdernes & Mr. Pitt sont faits Secrétaires
 d'Eta,

d'Etat, le Comte de Gower Grand Ecuyer à la place du Duc de Dorset, le Duc de Newcastle premier Commissaire de la Trésorerie ayant pour Adjoints Mr. Legge Chancelier & Sous-Trésorier de l'Echiquier, Mr. Nugent, le Lord Duncannon, Mr. Jacques Grenville & autres Seigneurs; le Lord Anson premier Commissaire de l'Amirauté ayant pour adjoints les Amiraux Boscawen, West & Forbes, le Docteur Hay & Mrs. Hunter & Elliot; Mr. Fox est fait Payeur des troupes, Mr. George Grenville Trésorier de la Marine, le Lord Barrington Secrétaire de la Guerre, le Lord Dupplin premier Commissaire du Commerce, le Comte de Thomond Trésorier de la Maison du Roi, le Chevalier Henley Garde du Grand Sceau, & Mr. Pratt Procureur Général. Mr. Thomas Potter est nommé l'un des Vice-Trésoriers d'Irlande, le Lord Bateman Grand-Veneur, & le Chevalier Harry Erskine Conservateur des Chemins. Le Ministère ayant été ainsi réglé, les deux Chambres du Parlement se séparèrent le 4. Juillet, que le Roi se rendit à celle des Pairs avec les cérémonies accoutumées, & ayant mandé les Communes, il y fit le Discours suivant.

MYLORDS ET MESSIEURS.

*A*près avoir vaqué si long tems & avec tant de soin aux affaires publiques, il est juste que vous preniez quelque repos; mais je ne puis terminer cette séance sans vous marquer la satisfaction que je ressens des témoignages que vous m'avez donnés de votre zèle & de votre affection pour ma Personne & pour mon Gouvernement, & de l'intérêt que vous prenez à mon honneur & à ma défense. Moins soin principal a été de secourir & protéger mes Domai-

nes en Amérique; la sûreté de mes Royaumes est aussi le grand objet de mes attentions; & j'ai pris de si bonnes mesures, que j'espère, moyennant la grace de Dieu, faire échouer totalement les desseins de mes ennemis. Je n'ai point eu d'autres vûes que d'assurer les justes droits de ma Couronne & de mes Sujets contre d'injustes usurpations; de conserver la tranquillité autant que les circonstances le pourront permettre, & d'empêcher que nos véritables amis ne soient opprimés, ni les libertés de l'Europe détruites par une Alliance surprenante, & sans y avoir donné lieu.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Je vous remercie des grands Subsidés que vous m'avez accordés d'une façon si gracieuse & d'un consentement si unanime. J'ai une sensible joye de ce que le bon usage que j'ai fait de la confiance que vous avez mise en moi, vous a engagés à la continuer, & vous pouvez être assurés que je n'en ferai usage que pour accomplir les projets auxquels vous les destinez. J'aurai un soin particulier de retrancher toutes les dépenses inutiles, afin d'être plus en état de fournir aux besoins nécessaires de la Guerre.

Mylords & Messieurs.

Je n'ai rien à vous demander que ce qui est également essentiel pour votre intérêt & le bien de mon service. Efforcez-vous toujours de contribuer à l'harmonie & à l'union de mes fidèles Sujets, afin que par notre union intime, nous puissions être mieux en état de repousser & d'anéantir les pernicious desseins des ennemis de ma Couronne.

Après ce Discours les deux Chambres furent prorogées au Jeudi 11. d'Août.

Le Chef d'Escadre Moore avec une Escadre assez forte fit voile de *Portsmouth* le 28. Juin pour la *Jamaïque*, ayant sous son convoi un grand nombre de Navires marchands. Les Lettres qu'on reçoit de ce Pays-là n'annoncent encore aucune entreprise que les François y auroient tentée ; mais elles portent que cinq de leurs Vaisseaux de guerre sont en croisière sur la Côte d'*Afrique* ; qu'ils y ont pillé quatre Navires Anglois, auxquels ils ont mis le feu ensuite ; qu'ils y ont détruit quelques-uns des Forts & Etablissemens Anglois, & paroissent résolu d'en faire autant des autres, n'y ayant nulle force capable de leur résister.

Cette nouvelle parvenue à *Londres* dès le mois de Mai, n'a été reçue que comme mal-fondée, mais elle se trouve présentement très-réelle : & la Compagnie d'*Afrique*, qui en est fort affligée, a résolu, sous les auspices du Parlement, de faire rétablir les Forts ruinés.

Les nouvelles publiques de ce Pays montrent une nouvelle liste de quelques Bâtimens François pris par ceux de la Nation ; mais dont le nombre n'approche pas celui des Navires Anglois enlevés dans le même-tems par les François ; puisqu'au rapport même de ces nouvelles les Vaisseaux du Roi se sont emparés depuis le 6. Avril jusqu'au 21. Juin de 22. tant Vaisseaux de guerre que Frégates & Armateurs, & les Bâtimens armés en course d'environ 50 ; tandis que le *London-Evening-Post*, papier public de *Londres*, de la date du même jour 21. Juin, contient une supputation de 193 Vaisseaux pris par les François sur les Anglois depuis le premier Avril jusqu'au 17. Juin de cette année.

Des grands mouvemens de troupes qui se
font

font en *Amérique*, ainsi qu'on l'apprend tant du côté du Général Loudoun qui commande celles du Roi, que du côté des François, préparent à en apprendre bientôt quelque chose d'intéressant.

Tandis que l'*Allemagne* présente aux Ecrivains tant de faits d'armes à rapporter par la révolution qui s'y voit, l'*Italie*, l'*Espagne*, le *Portugal* n'ont rien de singulier, qui puisse occuper la plume des mêmes Ecrivains. Spectateurs tranquilles de la scène sanglante qui se joue sur le théâtre de cette partie de l'Europe, on y réfléchit à l'aise sur les suites qu'elle aura, en même-tems sur celles de l'alliance, entre les augustes Maisons d'Autriche & de Bourbon, que l'Angleterre étonnée caractérise de *Surprenante*, ainsi qu'en effet elle l'est pour elle, qui voit, par un système changé des affaires générales, tomber de ses mains & passer en celles de ces deux grandes Puissances, conjointement avec la *Russie*, la Balance du Pouvoir de l'Europe qu'on lui avoit laissé prendre, & dont elle a sçu tirer jusqu'ici tous les avantages.

Disons cependant un mot de l'*Espagne*. On s'y prépare à la défense de *Centa* que les Maures font de nouveau des dispositions d'attaquer, ou plutôt de bloquer avec 40000 hommes, qu'on apprend s'en être approchés de la Côte d'*Afrique*. Deux Bataillons du Régiment de *Soria*, qui étoient à *Cadix*, se sont embarqués à cet effet pour *Centa*, où l'on veut les faire suivre par deux autres de celui d'Irlande. Par la facilité de renforcer la garnison de cette Ville, d'ailleurs bien fortifiée, & d'y envoyer
conti-

continuellement des vivres & des munitions, on n'est guères en peine à *Madrid* de la nouvelle entreprise méditée par l'Empereur de Maroc. *Ceuta* a soutenu plus d'une fois des sièges à la façon des Africains.

Le Roi Catholique ayant fait examiner juridiquement la validité de la prise du Vaisseau de la Compagnie François le *Duc de Penthièvre*, qui a été faite & conduite à *Cadix* par l'Armateur Anglois l'*Anti-Gallican*, Sa Maj. a déclaré cette capture illégitime. Elle a nommé à l'Archevêché de *Burgos* Don Onesimo de Salamanca y Zalvidar, Archevêque de Grenade. Elle a de plus conféré divers autres Bénéfices & Emplois civils & militaires qui vaquoient. Nous avons annoncé le mois passé le rappel qui a eu lieu du Marquis de la Ensenada.

Une Escadre de douze Vaisseaux de guerre Anglois a passé à la hauteur de *Cadix* pour établir sa croisière dans la *Méditerranée*.

PORTUGAL. Le nombre des prisonniers augmente à *Oporto* pour la cause rapportée dans notre dernier Journal. On s'attend de là à y voir diverses exécutions.

Le Comte de la Cerda, qui étoit Ministre du Roi à la Cour de France, d'où il avoit reçu ordre de revenir en Portugal par la voye du Pacquebot de *Falmouth*, arriva le 9. Mai à *Lisbonne*, mais il n'eut point l'honneur de saluer Sa Maj. Le lendemain Don Louis d'Acunha, Secrétaire d'Etat, se rendit chez Mr. de la Cerda, & lui signifia « Que l'intention du Roi » étoit qu'il quittât *Lisbonne* dans 24 heures, » & qu'il se retirât à *Pombal*, Bourg situé à » 14 lieues de cette Capitale. » Il reçut cette signification avec beaucoup de respect, & par-
tit

ait pendant la nuit. Le jour suivant le Roi signa un Decret, par lequel Don Jean de Souza Calharis qui est à *Paris*, est déchû de tous ses droits de naissance, & ses biens sont confisqués. Il avoit une Commanderie de Malthe de 6000 cruzades, dont les revenus sont mis en sequestre jusqu'à ce que le Grand Prieur en dispose.

Le public pénétrant rarement les véritables motifs qui déterminent les Princes à éloigner ou à changer leurs Ministres, on n'ajoutera rien sur les causes de la disgrâce du Comte de la Cerda, & de Mr. Calharis. On veut cependant qu'elle soit relative à celle de Mr. de Mendocça, dont on a parlé en son tems.

Don Jean de Bragance, frère du Duc de Lafoens & cousin du Roi, est parti le 18. Mai, par le Pacquebot qui va à *Londres*, pour aller faire la campagne dans l'Armée de l'Impératrice-Reine. La veille de son départ, il fut nommé Duc, & le Roi lui déclara, qu'il se chargeoit de toute la dépense du voyage.

De *Rome* on apprend que la santé du Pape se soutient, mais que S. S. ne se déclare pas encore pour une prochaine promotion.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. LE tour avantageux que les affaires ont pris en *Bohème*, par le gain de la Bataille

taille du 18. Juin, & par la retraite précipitée des Prussiens de devant *Prague*, a causé à la Cour & dans le public une joye d'autant plus grande, que les nouvelles peu favorables qui étoient venuës auparavant ne donnoient que du déplaisir & de l'inquiétude : car les liens d'amitié entre cette Cour & celle de *Vienne* sont tellement resserrés, qu'un même intérêt les unit dans le concert des mesures dont elles sont occupées; & c'est dans une union aussi intime qu'entre la Cour Impériale de Toutes les Russies, afin que le concours de ces trois grandes Puissances soit le fondement inébranlable de l'équilibre & du rétablissement de la tranquillité en Europe. Le Comte de *Stahrenberg*, Ministre Plénipotentiaire de Leurs Maj. Impériales, est de toutes les conférences qui se tiennent sur ce grand objet. Il a informé la Cour de l'ordre envoyé au Comte de *Colloredo* pour qu'il eût à se retirer de *Londres*. Ce Seigneur, que nous avons déjà dit arrivé à *Bruxelles*, étoit attendu vers le 10. Juillet à la Cour qui est à *Compiègne* depuis le 4. de ce mois. Le Comte de *Bestuchef*, nouvel Ambassadeur de Russie, qui s'est long-tems arrêté à *Strasbourg*, est arrivé à *Paris* avec une suite très-brillante. Son voyage a été compassé sur celui du Marquis de l'Hôpital, qui sera arrivé dans le même-tems à *Petersbourg*, pour y remplir l'Ambassade de France. La grossesse de Madame la Dauphine étant avancée, Mr. le Dauphin est resté à *Versailles* avec cette Princesse.

II. Ce ne seroit qu'une répétition de marquer de tous les Ports du Royaume, combien on s'y porte à la continuë à construire de nouveaux Vaisseaux, à y réparer ceux qui ont besoin

Marine

soin

soin de l'être, à les armer en guerre, à les pourvoir de monde & de tout le nécessaire pour agir sans relâche contre les ennemis de l'Etat, & pour les surpasser une bonne fois dans la force maritime. D'ailleurs, dans aucun tems les Armateurs François n'ont fait éclater plus d'ardeur que dans la présente guerre contre l'Angleterre. On a marqué ce que faisoit à cette occasion la Ville de *Marseille*. *Dunkerque* ne se distingue pas moins. Dans ce seul Port, depuis la guerre déclarée, les Négocians ont armé, en y comprenant les Bâtimens qui sont actuellement sur le Chantier, quarante-deux Corsaires, dont un de 26 canons de 12 livres de balle, deux de 24 canons de 8 livres de balle, 3 de 16 canons de pareil calibre, quatre de 14 canons de 6 livres de balle, & les autres depuis 12 canons jusqu'à 6. Un seul Armateur a fait neuf armemens. Les autres Ports du Royaume fournissent aussi des Bâtimens coursiers en très-grand nombre & beaucoup d'Armateurs, qui parcourant toutes les mers, font sans cesse sur la Nation ennemie de la Couronne, des captures qui, comme on l'a dit, ne sont pas à comparer pour la quantité, à celles qui sont faites sur la Nation Française.

Outre les diverses Escadres sorties cette année des Ports du Royaume, & qui ont pris des routes qui en imposent sans cesse à l'ennemi, Mr. de Grammont, Chef d'Escadre, mit encore à la voile le 5. Juin de celui de *Toulon*, avec une Escadre composée des Vaisseaux de guerre le *Triton* de 64 canons & de 516 hommes d'équipage, l'*Orphée* de 56 canons & de 516 hommes d'équipage, le *Fier* de 50 canons & de 412 hommes d'équipage, & des Frégates la

Minerva

Minerve de 30 canons & de 214 hommes d'équipage, la *Gracieuse* de 26 canons & de 230 hommes d'équipage, la *Topaze* de 20 canons & de 197 hommes d'équipage, & la *Pleiade* de 24 canons & de 219 hommes d'équipage. Si l'on disoit juste, cette Escadre seroit destinée à aller croiser dans l'*Archipel* pour favoriser le commerce du *Levant*.

Mr. de la Cluë devoit mettre à la voile de *Toulon* le 26. du même mois de Juin avec l'*Océan* de 84 canons & 880 hommes d'équipage, le *Redoutable* de 74 canons & de 708 hommes, le *Guerrier* de pareille force en hommes & en canons, le *Content* de 64 canons & de 516 hommes, & le *Lion* de même force; mais l'apparition d'une forte Escadre Angloise, qu'on marque de 19 voiles, le retient à *Toulon*. Elle a croisé pendant quatre jours inutilement près de *Minorque*, d'où elle est venu se présenter devant *Toulon* pour bloquer ce Port; ce qui annoncroit un nouveau combat naval, si l'Escadre Angloise tenoit ferme dans ce parage. Il peut se donner. Mr. de la Cluë peut aller chercher l'ennemi, ses Vaisseaux étant joints à ceux qui sont encore dans le Port, & qu'on équipe, savoir, le *Foudroyant* de 80 canons, la *Couronne*, le *Téméraire*, le *Souverain* & le *Centaure* de 74, l'*Oriflamme* de 56, & l'*Hipopotame* de 50, outre les Frégates la *Nymphé*. On doit ainsi s'attendre à quelque nouvelle intéressante des environs de *Toulon*, de même que des trois Escadres combinées de Mrs. Du Bois de la Mothe, de Beauffremont & du Reveft, qui auroient attaqué & vaincu une Escadre Angloise de 13 voiles, convoyant nombre de Bâtimens de transport, si ce qui en a été
publié

publié n'étoit pas prématuré. Ce seroit comme on le pense, l'Escadre de l'Amiral Stevens, qui s'est arrêtée quelque-tems à *Gibraltar*, & qui en a fait voile pour l'*Amérique*.

Convention
renouvelée
avec l'Ele-
cteur Pa-
latin.

III. Le tems fixé pour la Convention du 3. Juillet 1746, entre le Roi & l'Electeur Palatin, pour la restitution réciproque des déserteurs, étant expiré le 3. Juillet de l'année dernière, Sa Maj. a conclu pour le même objet, avec S. A. El. Palatine, une nouvelle Convention qui a été signée le 26. Avril, au nom du Roi, par le Marquis de Paulmy, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de la Guerre; & au nom de l'Electeur Palatin, par le Baron de Grevenbroek, Conseiller d'Etat de ce Prince, & son Ministre Plénipotentiaire à la Cour de France.

Suite de
l'Amnistie
pour les dé-
serteurs.

IV. Le Roi étant informé qu'il y a plusieurs déserteurs de ses troupes qui ont pris parti dans celles qui sont actuellement dans le Royaume, sans être connus pour tels, & qui, par conséquent, ne pourroient, sans commettre une nouvelle désertion, satisfaire à l'obligation imposée par l'Ordonnance d'amnistie renduë le 20. Avril dernier, de s'engager dans l'Armée que Sa Maj. a fait passer en *Allemagne*, Elle ordonne que tous Soldats, Cavaliers & Dragons, qui ayant déserté de ses troupes avant le premier Fevrier dernier, auront pris parti dans d'autres Compagnies avant le 20. Avril dernier, ne pourront être poursuivis pour cause de désertion. Sa Maj. veut qu'ils soient compris dans l'amnistie qu'elle a accordée par son Ordonnance du 20. Avril, à condition qu'ils continueront de servir dans les troupes où ils se trouvent actuellement engagés, jusqu'à ce que

que Sa Maj. ayant rétabli la distribution des congés d'ancienneté, ils soient dans le cas d'être renvoyés à leur tour.

V. Par un Arrêt du Conseil d'Etat du 21. Juin, Sa Maj. a ordonné l'ouverture d'un emprunt de quarante millions, remboursables en onze années & où le placement des fonds sera à raison de sept & un quart d'intérêt pour cent. Voici le préambule & les deux premiers articles de cet Arrêt.

*Arrêt
pour un
emprunt.*

LE Roi voulant; pour se mettre en état de satisfaire aux dépenses extraordinaires de la Guerre, que Sa Maj. est dans la nécessité de soutenir, se procurer un nouveau fond, Sa Maj. s'est déterminée à un emprunt remboursable en onze années, dans lesquelles les Prêteurs trouveront d'autant plus d'avantage, que les billets sur lesquels il sera fait, participeront par la voye du sort, en forme de Lotterie, à une répartition annuelle qui leur sera faite tant qu'ils subsisteront: Surquoy, oüi le rapport du Sieur Peirenc de Moras, Conseiller ordinaire au Conseil-Royal, Contrôleur-Général des Finances, *Sa Majesté étant en son Conseil*, a ordonné & ordonne ce qui suit.

1. Qu'il sera ouvert en son Trésor-Royal, le 15. Juillet 1757, chez le sieur Micalt d'Harvelay, Gardé de fondit Trésor-Royal, en exercice, un emprunt de *quarante millions de livr's*, payables en deniers comptans en un seul payement, & en levant les billets, pour chacun desquels il sera payé la somme de *huit cens livres*; dans lequel emprunt tous les sujets de Sa Maj. de quelque âge, sexe, qualité & condition que ce puisse être, pourront prendre part; comme aussi les étrangers, même ceux demeurants hors du Royaume, encore bien qu'ils fussent Sujets de Princes & Etats avec lesquels S. M. est ou pourroit entrer en guerre; Sa Maj. ayant renoncé & renonçant en faveur desdits étrangers, à tous droits de marque, de confiscation & de représailles qui pourroient lui appartenir.

2. „ Il fera délivré aux Prêteurs, des billets
 „ payables en 11 années, & ainsi successivement,
 „ jusques & compris le premier Octobre de l'année
 „ 1768. Ces billets feront de la somme *d'onze-cens*
 „ *vingt livres*, & divisés en 11 portions, les 10
 „ premiers de cent livres chacunes, & la onzième
 „ de 120 livres; auxquels billets Sa Maj. a attribué
 „ & attribué la somme de *trois millions huit-cens*
 „ *trense mille livres*, qui sera répartie à titre de
 „ Primes, entre tous lesdits billets, année par an-
 „ née, pendant le cours desdites onze années, par
 „ la voye du sort, & en forme de Lotterie suivant
 „ la table annexée au présent Arrêt. „

VI. L'affaire qui concerne le rétablissement
 du Parlement de *Paris*, continuë d'être au
 même tems. Le Roi a donné des marques de
 faveur à celui de *Bourdeaux*, qui paroïssoit sur
 le point de suspendre ses fonctions, à cause de
 quelques entreprises qu'il se plaignoit d'avoir
 été commises sur sa juridiction, par l'Inten-
 dant de la Province. Sa Maj. a eu égard aux
 représentations de cette Compagnie, & a fait
 expédier des ordres à l'Intendant pour l'obser-
 vation des droits de cette Cour Souveraine. Le
 Parlement de *Toulouse* a voulu assembler les
 Chambres pour faire des remontrances au Roi,
 sur les affaires qui regardent la Magistrature;
 mais le premier Président n'a pas voulu don-
 ner son consentement à cette Assemblée des
 Chambres.

VII. Le 20. Juin Mr. le Duc de Berry, fils
 de France, fut déclaré par le Roi, Grand Maî-
 tre des Ordres Royaux & Militaires de Nôtre-
 Dame du Mont-Carmel & de St. Lazare de Jé-
 rusalem, dans un Chapitre convoqué au Lou-
 vre à *Paris*, & dans lequel on députa douze
 Chevaliers, pour aller à la Cour complimenter
 le Prince, & lui porter la Croix & le Cordon
 de

de l'Ordre. Sa Maj. a commis le Comte de St. Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, pour régir & administrer ces Ordres, pendant la minorité du jeune Prince.

Mr. Rouillé a obtenu du Roi sa démission de la Charge de Secrétaire d'Etat des affaires étrangères. S. M. lui a conservé sa place dans le Conseil d'Etat, & lui a accordé la Surintendance des Postes avec 50000 livres de pension & une de 10000 pour Madame Rouillé. Ce Ministre est remplacé dans le Département qu'il quitte par l'Abbé Comte de Bernis, que le Roi avoit admis dans son Conseil dès le 2. du mois de Janvier dernier.

Le 21. le Roi nomma le Cardinal de Taver-
nes, Grand Aumônier de France, & accorda la
Charge de Grand Aumônier de la Reine, à
l'Evêque Duc de Laon. Sa Maj. a chargé l'E-
vêque de Digne du Département concernant la
nomination aux Bénéfices. L'Abbé Rouillé,
Comte de Lyon, a été fait premier Aumônier
du Roi, sur la démission de l'Evêque de Stras-
bourg. Sa Maj. a donné l'Abbaye Séculière
d'Ainay, du Diocèse & de la Ville de Lyon,
au Cardinal de Tencin, & l'Abbaye de Beau-
lieu de la Congrégation de St. Vannes, Diocè-
se de Verdun, à l'Archevêque de Narbonne.

C'est le Duc de Richelieu, qui commande
la nouvelle Armée du Roi, qui s'assemble ac-
tuellement en *Alsace*, pour passer encore en
Allemagne.

VIII. La Maison de *Sorbonne* a fait le 6.
Juin une Députation solennelle au Nonce du
Pape, à l'occasion du présent que S. S. a fait
de son portrait à cette Maison. Le Curé de la
Paroisse de *St. Paul* porta la parole. Le Por-

trait du Pape est l'original fait en 1741. par le Sieur Soubleiras, célèbre Peintre François, mort à Rome. Ce présent est d'autant plus flatteur pour la Maison de Sorbonne, que les Souverains Pontifes ne sont point dans l'usage de donner leurs portraits à qui que ce soit. S. S. dans le Bref qu'elle a adressé à cette Maison dit, « Qu'elle veut bien lui accorder » cette marque de distinction, comme un témoignage extraordinaire & nouveau de sa bienveillance, & comme un gage assuré de son estime, afin, ajoute-elle, que placé au milieu de vous, à côté du Roi Très Chrétienne, Nous soyons continuellement sous vos yeux, comme vous êtes toujours présents à notre cœur. » On voit ce Tableau en Sorbonne dans la grande Salle des Actes. Il a été mis entre le Portrait du Roi & celui du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. S. S. avoit envoyé précédemment à la Sorbonne, toutes les Editions de ses Ouvrages, & en particulier le Recueil complet de ses Oeuvres en quinze Volumes in folio superbement reliés.

N O R D.

DANS cette partie de l'Europe qui prend intérêt à la guerre que le Roi de Prusse a allumée en Allemagne, la Suede se met sur les rangs. On fait dans ce Royaume de grands préparatifs pour l'exécution d'une promesse que le Roi, ou plutôt que les Etats ont faite à l'Impératrice-Reine & à la Diette de Ratisbonne. Depuis le mois d'Avril l'on a tous les jours exercé les troupes, qu'on va envoyer dans la Pomeranie; & ces troupes sont au nombre
de

des Princes &c. Août 1757. 113

de vingt mille hommes. Elles doivent agir contre le Roi de Prusse. On tient aussi plusieurs Vaisseaux prêts à seconder les opérations de ces troupes, qui doivent servir où les circonstances le demanderont. Il y a bien de l'apparence qu'elles se porteront de la *Pomeranie Suédoise*, dans la *Pomeranie Prussienne*: opération à laquelle les trois grandes Puissances unies par l'alliance qui doit mettre dans leurs mains la Balance du Pouvoir de l'Europe, verroient de bon œil que la *Suede* se portât efficacement, & suivant l'avantage qui en résulteroit pour elle-même. Mais le Roi de Prusse pourvoyant à tout, a mis sa Forteresse de *Colberg* en bon état, a fait placer sur toute la côte de sa dépendance, de l'artillerie gardée par dix mille paysans armés. Le Sénat de *Suede*, sur une réquisition de l'Impératrice de Russie, a d'ailleurs défendu que les Bâtimens Suédois, navigeans dans la Mer Baltique, portassent de la poudre, des munitions de guerre, ou d'autres marchandises censées de contrebande en tems de guerre, aux Ports des Etats du Roi de Prusse. L'ordre a aussi été donné d'augmenter de trois Vaisseaux de guerre & de quatre Frégates l'équipement maritime de cette Couronne.

RUSSIE. L'Escadre Russe, sortie de *Cronstadt*, s'étant unie avec celle de *Revel*, elles forment ensemble une Flotte de 31 Bâtimens. Le *Pillau* & *Memel* sont bloqués par mer, tandis que les troupes de Russie, au nombre de plus de 125000 hommes, qui sont passés de *Courlande* dans la *Samogitie*, avancent pour enfermer *Memel* du côté de terre.

Cette grande Armée aux ordres du Fel-

Maréchal Apraxin, entra le 28. Mai en *Lithuanie*, & affit ce jour-là son Camp à *Jamiska*. Le Maréchal y fut complimenté de la part du Prince de Radzivil, Grand Général de la Couronne de *Pologne*, & y trouva un Colonel & 24. Cuirassiers qui depuis lui ont servi de Garde pendant sa marche par ce Grand Duché. Le 31. son Armée étoit déjà à *Schawle*, le 3. Juin à *Radziwilka* & le 5. à *Schadow* où elle eut séjour. Le Général Lapuchin, qui de son côté entra le 29. Mai avec sa Division dans le même Duché, campa ce jour-là à *Linkow*, le 30. à *Klavian*, & a continué ensuite sa marche. Le Lieutenant-Général de Lieven, commandant les Colonnes de Cavalerie & les troupes légères, venus par *Smolensko*, *Starodub* & *Czerrieków*, ayant été jointe par d'autres détachemens les plus éloignés étoit le 21. Mai à *Grodno*, d'où il a depuis marché en avant, ainsi que le Comte de Rumanzow, Général-Major, avec les Cuirassiers & un Régiment de Hussars; & le Général-Major de Manteuffel avec quatre Régimens d'Infanterie & un de Hussars, a passé le premier la *Wilna* & la *Niemen*, & ensuite successivement toute l'Armée, d'où elle n'avoit plus grand chemin à faire le 12. Juin pour entrer dans le Royaume de *Prusse*.

Divers Bâtimens Prussiens ont encore été pris par les Vaisseaux de la Flotte Ruffiennes & les Cosaques ont déjà pénétré en divers lieux, de la *Prusse-Brandebourgeoise*, quoique le Felt-Maréchal de Lehwald, qui continuoit sur la fin de Juin de garder la position qu'il avoit prise sur la *Niemen*, eut étendu la gauche de son Corps Prussien vers *Memel*, pour être à portée

portée d'y jeter du secours. Il attendoit même, suivant une promesse du Roi son Maître, d'y recevoir bientôt quelques renforts, pour s'opposer vigoureusement aux entreprises des troupes Russiennes; mais la fortune ayant montré une face sinistre à ce Prince dans la Bataille du 18, il est hors d'espérance du côté de ces renforts. Dans cette circonstance, il a eu ordre néanmoins de faire avertir tous les Baillifs d'enjoindre sous de rigoureuses peines, à tous les Sujets de Sa Maj. Prussienne, de veiller exactement à toute sorte de surprises, soit par terre, soit par mer. On a fait en conséquence de cet ordre beaucoup de préparatifs dans les Duchés de la Haute & Basse *Pomeranie Prussienne*; on y a mis sur pied outre les troupes réglées, plus de dix mille Miliciens; & les habitans de la campagne se sont aussi armés. Les opérations commencent donc également contre le Roi de Prusse de ce côté là. Celles de *Bohème*, bien marquées par la Victoire des Autrichiens remportée à *Chosternitz* & par la délivrance de *Prague*, ont été apprises avec toute la joye possible à *Petersbourg*.

On peut en dire véritablement autant de *Varsovie*: Et de cette délivrance de *Prague*, de l'Armée Prussienne qui se retire avec grande perte de la *Bohème*, de celle de *France* qui a passé le *Weser*, on espère d'apprendre que l'Infortunée *Saxe* trouvera bientôt du soulagement à ses maux. Tout concourt à ce but; & en dernier lieu le Prince *Wolkonski*, neveu du Comte de *Bestuchef*, Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie auprès du Roi & de la République de *Pologne*, qui arriva de *Petersbourg* à *Varsovie* le 18. Juin,

réitéra le 20. au Roi, dans une audience qu'il en eut, les assurances de la résolution où est Sa Maj. Imp. Czarienne, de faire agir ses forces de la manière la plus efficace pour procurer à Sa Maj. le recouvrement de ses Etats Electoraux, avec une indemnité proportionnée à la nature de l'offense qui lui a été faite.

Le Roi apprend avec la plus grande sensibilité, les duretés exercées envers la Reine son épouse & sa Famille Royale, dans la Capitale de *Dresde*. Les Polonois ne peuvent assez se récrier contre des procédés de cette nature, envers une Reine que sa naissance & son rang de Tête couronnée devoient seuls en exempter, si elle ne le méritoit encore davantage par ses vertus & le courage héroïque avec lequel elle endure & supporte, avec sa Famille, les affronts faits à la Royauté.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

RATISBONNE. Aux Pièces jusqu'ici présentées à la Diette générale de l'Empire sur les troubles actuels de l'*Allemagne*, & dont nous avons fait usage, il faut ajouter, que dans la ratification que l'Empereur a fait expédier de la dernière résolution prise par la Diette, & qui a acquis force de loi, Sa Maj. Imp. assure tous les Membres du Corps Germanique
 « Qu'elle a vû, dans l'occasion présente, avec

une parfaite satisfaction, que les Electeurs
Princes & Etats du Corps Germanique ayant
pris une résolution aussi glorieuse pour l'Em-
pire, qu'est celle de maintenir ses Loix &
ses Constitutions, dans le tems qu'on cher-
che à les bouleverser: Qu'en recompense,
Elle est aussi attachée à tous les Electeurs,
Princes & Etats, qu'ils le sont à leur Chef,
& qu'elle employera constamment ses soins
paternels à garantir le Corps Germanique,
de sa ruine, selon le vœu réuni des Mem-
bres qui le composent: Que Sa Maj. Imp.
ne manquera pas de s'acquitter de ce qu'Elle
doit à l'Empire, en satisfaisant aux loix, aux
vœux & à la confiance de ses Membres; Elle
espère qu'ils mettront leur résolution en
vigueur conformément à ce que les Loix
exigent; que personne ne sera en défaut de
donner les secours qui ont été demandés &
accordés, & qu'au contraire, chacun y con-
tribuera avec l'efficacité & la diligence né-
cessaires, pour prévenir les dangers qui
menacent les uns, & remédier aux maux qui
oppriment les autres: Que Sa Maj. Imp. aura
soin sur tout, que les Etats, ou Cercles, qui,
contre toute attente, pourroient être trou-
blés ou inquiétés à remplir leur devoir,
soient protégés d'une manière efficace, &
qu'Elle réitère sa promesse, qu'Elle ne ces-
sera point d'agir en conformité jusqu'à ce
que l'Empire soit indemnisé des dépenses
qu'il est maintenant obligé de faire. »

L'Empereur, dans un de ses derniers Décrets
de Commission adressés à la Diette, au sujet
de la tranquillité de l'Empire interrompue par
le Roi de Prusse, ayant fait observer le risque
que

que couroit l'Allemagne d'être exposée à une oppression générale par les entreprises de ce Prince, si les Puissances alliées de la Maison d'Autriche & les Garants de la Paix de Westphalie ne concouroient à la défense commune, conjointement avec les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, prend occasion de l'état où les affaires se trouvent maintenant, pour exhorter de nouveau les Cercles, par la considération de leur propre sûreté, à assembler les troupes qui doivent former leurs contingens dans l'Armée de l'Empire. Sa Maj. Impériale s'exprime ensuite sur l'irruption du Colonel Meyer, dont nous n'avons marqué que peu de chose le mois passé, faute de l'avoir appris, mais qui, avec son détachement Prussien, a commis des excès vers Nuremberg & en divers autres endroits de l'Empire où il s'est porté. Elle le fait en ces termes.

» Dans ces circonstances, & lorsque l'on
 » s'oppose de toutes parts à la puissance excessi-
 » five du Roi de Prusse, Electeur de Brande-
 » bourg, Sa Maj. Imp. auroit jugé peu digne
 » de son attention la venue du corps de trou-
 » pes soit disant Prussiennes, qui est entré dans
 » les Cercles de l'Empire, d'autant plus qu'il
 » ne consiste qu'en quelques centaines d'hom-
 » mes que chaque Cercle est assez en état de
 » chasser, si des circonstances particulières
 » n'avoit paru exiger ses soins à cet égard.
 » Ce Corps, composé de Compagnies fran-
 » ches, est commandé par un nommé Meyer,
 » scélerat flétri, sorti depuis peu des fers, le-
 » quel opprime par ses extorsions tous les en-
 » droits où il passe, & trouble la tranquillité
 » générale de l'Empire, en dévalisant les Cou-
 » riers,

riens , & arrêtant les personnes qui sont en
voyage, quoique chargées de fonctions pu-
bliques de la part des Etats de l'Empire, &
lequel a voulu non seulement s'emparer de
la Ville Impériale de *Nuremberg*, où sont
conservées la Couronne & les autres marques
de la Dignité Impériale, mais qui a osé me-
nacer du même sort la Ville où se tient la
Diette générale de l'Empire; essayant par de
telles menaces, de détourner de leur devoir
les Etats particuliers, en les forçant à une
Neutralité, qui dans la circonstance d'une
Cause-Commune, ne peut, suivant les loix,
avoir aucun lieu, & voulant les obliger ainsi
de conniver à la rébellion dont son Prince
s'est rendu coupable.

Sa Maj. Imp. a donc jugé devoir apporter
d'abord ses soins à la sûreté de la Diette de
l'Empire, & ensuite à ce qui est convenable
non-seulement pour que ce Corps soit chas-
sé, mais aussi pour que l'on se faisisse des
troupes qui le composent, & qu'on leur
fasse porter, sur-tout à leur Chef, les peines
prescrites par les Loix de l'Empire contre de
semblables vagabonds, & qui les ont déjà
méritées par la violation des Avocatoites Im-
périaux.

Sa Maj. Imp. dès qu'elle a été instruite de
cette entreprise, ayant sur le champ adressé
des Lettres-Exhortatoires circulaires aux
Etats antérieurs de l'Empire, elle ne doute
point que les Electeurs, Princes & Etats ne
regardent du même œil ce qui est arrivé, &
qu'ils ne soient animés d'un désir égal de
contribuer, en unissant leurs forces avec
promptitude, aux moyens de préserver à l'ave-

» nit les Cercles antérieurs de toute insulte
 » semblable, de secourir les Etats opprimés,
 » suivant que les Loix le requièrent, & de
 » venger l'honneur & la liberté du Corps Ger-
 » manique. »

Ce fut néanmoins quelque-tems après l'apparition de Meyer dans l'Empire, ou plutôt des 3 détachemens Prussiens qui y ont pénétré pour exiger des contributions sur les territoires des Electeurs de Baviere & Palatin, & de la Ville de *Nuremberg*, que S. A. E. de Baviere, ayant pris la résolution de demeurer neutre à l'égard du Roi de Prusse, a adressé un Mandement à la Régence d'*Amberg*, Capitale du Haut-Palatinat de sa dépendance, dont voici la teneur.

MAXIMILIEN-JOSEPH, par la grace de Dieu, Electeur Duc de Baviere, Comte Palatin &c. Salut. Suivant la gracieuse résolution signée de notre main, Nous faisons savoir, que vous, aussi-bien que les Couvents, & Sujets du Pays, ne devez rien craindre des conjonctures de la guerre présente. Si cependant, contre toute attente, des troupes Prussiennes entroient dans quelqu'un de vos districts, vous n'aurez qu'à faire observer à l'Officier-Commandant, qu'il est sur le territoire de *Baviere*, & que notre Cour n'étant en guerre ni avec Sa Maj. le Roi de Prusse, ni avec ses Alliés, on espéroit, qu'il ne feroit fait aucune violence à nos Sujets; qu'en conséquence, on ne prétendroit rien d'eux, & qu'au contraire, l'on garderoit une exacte discipline & neutralité. Surquoi, vous devez remarquer, que le Sr. de Meyer, Colonel & Adjudant du Roi commandant des Compagnies-Franches Prussiennes, s'étant arrêté quelques jours, avec ses troupes, dans notre Province du *Haut-Palatinat*, il lui a été mandé par un acte du Gouvernement Militaire & Civil fait à *Hersbau*, toutes les circonstances ci-dessus rapportées, avec exhortation de se retirer de nos Terres, sans y occasionner le moindre dommage. Ledit Colonel le Sr. de Meyer a non-seulement reçu & accepté

cepté notre fufdit aëte; mais il s'eft encore engagé fur la parole d'honneur de fe retirer auffi-tôt le lendemain, comme il a fait à la pointe du jour, & de ne nous troubler dans la fuite en aucune manière. Vous devez donc ponctuellement fuivre notre réfolution dans le cas préfent, ainfi que dans tous ceux qui pourront furvenir dans la fuite, & nous en faire le rapport. Vous devez fur tout avoir foin de communiquer à tous ceux que votre charge met fous votre juridiction, notre fufdit aëte, & les avertir qu'ils ayent à s'y comporter de la même manière.

Le Roi de Pruffe, fécond en toutes reffources pour juftifier fa conduite dans la guerre qu'il a allumée, veut n'admettre aucunes raifons d'opofition à fes armes. Toutes les Pièces qu'il a produites par le Baron de Plotho à la Diette, le manifeftent fuffifamment. La France n'y étoit pas encore entrée. Mais un Mémoire que ce Miniftre a préfenté à Ratisbonne le 30. Avril, & dont nous n'avons pas jufqu'ici fait mention, attaque auffi cette Puiffance, contre laquelle il fe récrie amèrement comme on va le voir par le contenu qu'en voici.

IL n'eft fans doute pas néceffaire d'apprendre à l'illuftre afsemblée de l'Empire, l'invaftion inopinée que des troupes étrangères viennent de faire dans les Pays de *Cleves*, de *Meurs* & de *Marck*. Toute l'Allemagne fait déjà, qu'une Armée Francoife, commandée par le Prince de Rohan-Soubife, étant entrée dans les Etats du Roi qui font partie du Cercle de *Westphalie*, s'y eft fubitement emparée des Places les plus confidérables, y a exigé des livraifons de fourage exorbitantes, & qui paffent la mefure ordinaire des contributions; qu'on y a faifis les revenus & les Caiffes du Pays, & fait arracher les Armes de S. M. des endroits où elles étoient attachées, auxquelles on en a fubftitué d'autres, & que par tout on a agi dans ces Contrées, comme dans un Pays ennemi, & déclaré même publiquement, qu'on

*Manifefte
Pruffien contre
la France.*

qu'on les regardoit comme des Provinces conquises.

Un procédé aussi étrange a dû surprendre d'autant plus le Roi & toute l'Europe, que S. M., ainsi que l'Empire, n'est point en guerre avec la France, & que cette Cour vient cependant de faire en *Allemagne* une invasion directement opposée au Droit des Gens, sans instruire le public des motifs qui l'ont portée à une démarche aussi extraordinaire. Si la Déclaration que le Ministre de cette Puissance a présentée le 14. Mars à la Diette, a dû servir d'Exposé à ses raisons, il est aisé de montrer, que ni la qualité de Garant de la Paix de *Westphalie*, ni celle d'Allié de l'Impératrice-Reine, ne peuvent autoriser la France aux violences qu'elle vient de commettre.

Le Roi a fait voir suffisamment dans le Mémoire publié à *Ratisbonne* le 27. Avril, que l'entrée de son Armée en *Saxe* ayant été indispensablement nécessaire pour sa sûreté & pour sa défense, ne peut jamais être qualifiée d'infraction à la Paix de *Westphalie*. Sa Maj. a déclaré souvent, de la manière la plus solennelle, qu'Elle restitueroit tous les Etats de *Saxe* sans exception, dès qu'elle auroit des sûretés suffisantes pour ses propres Etats, & en particulier pour les Duchés de *Magdebourg* & de *Silésie*, que les Cours de *Vienne* & de *Dresde* ont voulu lui enlever. On a fait voir dans ce Mémoire, que c'est le Roi même que la France est naturellement obligée d'assister, puisque par les Traités de *Westphalie* & d'*Aix-la-Chapelle*, elle a solennellement garanti à S. M. le Duché de *Magdebourg*, cédé pour toujours à la Maison de *Brandebourg*, à titre d'indemnité, & la *Silésie* assurée au Roi par les Traités de *Breslau* & de *Dresde*.

La violence inouïe que la France exerce à présent, est donc entièrement contraire à sa qualité de Garant de la Paix de *Westphalie* & des Libertés Germaniques. L'impartialité requise dans un tel Garant, les gradations à observer selon l'article XVII. §. 5. & 6. de la même Paix, les égards que les Souverains se doivent mutuellement, les explications préalables sur le mal-entendu qui a pu naître entre les deux Cours, tout a été mis de côté pour envahir subitement les Etats que le Roi possède en *Westphalie*. La *Saxe*, occupée par les troupes Prussiennes

Ennemi dans les troubles présents, ne fauroit fournir de prétexte valable à la France, puisque l'on a fait voir, par les preuves les plus authentiques, que c'est la conduite de la Cour de *Dresde* elle-même, & le dessein qu'elle a eu de faire exécuter le Traité de Partage de 1745, qui ont forcé S. M. de prendre les armes malgré elle, pour la défense des Etats qu'on vouloit lui enlever, & qui lui avoient été allurés par les Traités de *westphalie* & de *Dresde*. On en appelle au jugement du public impartial, & l'on est persuadé qu'il reconnoitra que la gloire & la sûreté de S. M. l'obligeoient indispensablement de prendre au plutôt des mesures qui fussent propres à dissiper les complots de ses ennemis.

La Cour de *Dresde* seroit-elle en droit de réclamer la garantie d'une Paix, qu'elle a si ouvertement enfreinte? Peut-on réclamer l'assistance des Loix qu'on a été le premier à violer? La conduite que cette Cour a tenue est directement contraire à la teneur expresse de l'article XVII. §. 4. du Traité de *Westphalie*. Puisqu'elle a donc agi contre ce Traité, puisqu'elle a voulu faire revivre le Traité de Partage de 1745, c'est elle qui est la première cause des troubles dont elle se plaint, & qui a encouru la peine portée contre les infractions de la paix. C'est donc à tort qu'elle réclame l'assistance de l'Empire & celle des Garants de la Paix de *Westphalie*, & qu'elle cherche par toutes sortes de moyens à paroître opprimée, & à exciter dans l'Europe une compassion qui ne lui est point dûë. Que cette Cour ne s'en prenne qu'à elle-même, si le Roi a été obligé de recourir à des mesures forcées, pour empêcher que ses ennemis ne se servissent de la *Saxe*, à son préjudice, & que la Cour de *Dresde*, en favorisant de toute manière leurs intentions, n'exposât de nouveau les Etats de Sa Maj. au danger le plus éminent. La *Saxe* est traitée au reste avec tout le ménagement possible dans ces fortes de cas, & non en pays ennemi. Les charges n'y sont point augmentées; le commerce & la justice continuent d'y avoir leur cours: Elle n'a point le sort des Pays de *Cleves* & de *Guedres*, & elle n'est point regardée comme une Province conquise. Sa Maj. a fait déclara-

rer aucontraire, ainsi qu'elle le fait encore à présent, qu'elle restituëra la *Saxe* dès qu'elle aura les sûretés qu'elle demande.

La *France* ne pouvant donc en qualité de Garants de la Paix de *Westphalie*, agir contre le Roi, S. M. à lieu de s'attendre à l'assistance de l'Empire contre cette Puissance. C'en est fait des Constitutions de l'Empire, des Libertés & de la sûreté de ses Membres, si l'on souffre qu'une Puissance étrangere se serve de cette même Paix de *Westphalie*, comme d'un prétexte pour entrer, à main armée, en *Allemagne*, lorsqu'il lui plaît de le faire, ou lorsque les insinuations de ses alliés l'y engagent. Des Etats moins puissans que le Roi, qui voudroient repousser les violences qu'on pourroit leur faire, trouveroient-ils, en particulier, leur intérêt à des principes qui autoriseroient la *France* aux démarches les plus contraires & au Traité de *Westphalie* & à la garantie de ce Traité? Tout l'Etat de l'Empire, qui a sa gloire & sa liberté à cœur, disconvient-il, que l'invasion des Etats de Sa Maj., de quelque prétexte qu'on la colore, est l'infraction la plus manifeste du Traité conclu entre la *France* & l'Empire, le 18. de Novembre 1738.

Ce n'est pas non plus en qualité de troupes auxiliaires de l'Impératrice-Reine, que l'Armée Française a été en droit d'agir comme elle a fait. On ignore les raisons qui ont pu engager la *France* à contracter avec la Cour de *Vienne* des engagements contraires aux anciens Traités qui subsistent entre elle & Sa Maj. Il suffit de jeter les yeux sur l'article XXII. de la Paix d'*Aix-la-Chapelle*, pour se convaincre, que la *France* a garanti la *Silésie* & le Comté de *Glatz* au Roi. Ce Traité a encore aujourd'hui toute sa vigueur. Il est sans contredit antérieur aux engagements particuliers que cette Puissance peut avoir contractés avec la Cour de *Vienne*. N'est-ce donc pas agir ouvertement contre le Droit des Gens, que d'assister, au mépris des Garanties les plus solennelles, les ennemis du Roi, dans l'exécution des projets pernicieux qu'ils ont formés pour arracher à S. M. des Etats que la *France* elle-même & tout l'Empire lui ont garantis à différentes reprises? On ne sauroit certainement concilier une telle

assistance avec la double Garantie à laquelle cette Couronne s'est engagée. Que le public impartial juge enfin si c'est demeurer dans les bornes d'une assistance ordinaire, que de faire avec une Armée Françoisé, uniquement commandée par des Généraux François, la conquête de plusieurs Provinces considérables d'*Allemagne*. Un telle démarche, en fixant l'attention de toute l'Europe, peut-elle en particulier être indifférente à l'Empire, qui voit les Traités les plus solennels ouvertement violés, & des Provinces entières envahies, sans que les auteurs de ces violences daignent donner la moindre raison d'une conduite aussi étrange? Il semble qu'on veuille ensevelir tout d'un coup, avec les Loix fondamentales de l'Empire, tous les usages, & tout ce qu'il y a eu jusqu'à présent de plus sacré parmi les Nations.

La France ne seroit pas même en droit d'agir comme elle fait, quand les Traités qu'on a allégués ne subsisteroient pas. Si elle veut cependant faire marcher ses troupes contre le Roi, en qualité d'alliée de l'Impératrice-Reine & de la Cour de *Dresde*, si étroitement unie avec cette Princesse, elle se met hors d'état d'agir à titre de Garant de la Paix de *Westphalie*. On ne s'arrêtera pas à faire observer ce que cette Puissance pourroit entreprendre dans l'Empire, avec la qualité qu'elle se donne, & les violences qu'on lui voit commettre. Il suffit de remarquer, que sans parler de ce que le Droit des Gens & la coutume prescrivent, il est évident, qu'un Garant doit, avant toutes choses, être neutre & impartial, & surtout ne pas assister un parti plutôt que l'autre, avant d'avoir préalablement mis en usage les explications amiables qui auroient été nécessaires. Etre partial, c'est renoncer à la qualité de Garant, & tout Etat bien-intentionné de l'Empire ne pourra jamais reconnoître pour Garant de la Paix de *Westphalie*, une Puissance qui exerce, contre la teneur de ce Traité, les violences les plus inouïes, qui n'observe aucune des gradations que le même Traité ordonne d'observer, & qui, en un mot, met tout égard & toute modération entièrement de côté.

Qu'on juge de ce que l'Empire a lieu d'attendre d'une irruption aussi violente & aussi arbitraire de

troupes étrangères, qu'est celle dont on se plaint ici. Que l'on compare une démarche aussi digne d'attention, avec les protestations d'amitié que la France a si souvent données à l'Empire, & avec le Traité de 1738. On laisse à la pénétration & aux réflexions de chacun, à juger des vûes particulières qui peuvent être cachées sous la nouvelle union de la France & de la Maison d'Autriche, & à considérer si cette supériorité de Puissance est propre à maintenir l'équilibre entre les trois Religions tolérées dans l'Empire, ou si les droits & les libertés de ce même Empire ne se trouvent pas à présent dans le plus grand danger.

Sa Maj. a donc sujet d'espérer, que l'Empire sera très-éloigné d'approuver l'irruption que des troupes étrangères viennent de faire dans ses Etats de *west-phalie*. Les Constitutions de l'Empire improuvent souverainement de telles invasions, & fournissent des moyens suffisans pour les prévenir, ou pour les arrêter lorsqu'elles sont déjà faites, & la Capitulation de l'Empereur indique pour cet effet les moyens les plus efficaces.

Les Pays de *Cleves*, de *Meurs* & de *Marck* gémissant déjà sous le joug d'une domination étrangère, & y ayant à leur égard *péril dans le délai*, le Roi se flatte, que tous les Etats de l'Empire voudront bien considérer le danger auquel leurs droits, leurs libertés & toute l'*Allemagne* en général sont exposés, & qu'ils ne refuseront pas à S. M. la garantie & l'assistance que les Constitutions de l'Empire prescrivent en faveur des Etats qu'on attaque injustement; mais qu'ils prendront les mesures les plus propres pour engager la France à évacuer sans délai les Provinces de Sa Maj. qu'elle a envahies, à y remettre tout sur l'ancien pied, à restituer ce qu'elle en a tiré, à réparer enfin tout le dommage qu'elle a causé, & que ces mêmes Etats procureront à S. M. des sûretés suffisantes pour l'avenir contre de telles invasions.

Le Roi s'attend d'autant plus à l'assistance qu'il requiert, que l'on ne demande à la France que ce que le Droit de la Nature & celui des Gens ne lui permettent point de refuser sans agir en ennemie de l'Empire, outre que plusieurs des Electeurs &

Les Princes les plus considérables de l'Empire ont déjà proposé à la délibération du 10. Janvier de cette année, de détourner l'entrée des troupes étrangères en *Allemagne*, & de préserver celle-ci des maux qui en seroient la suite. Sa Maj. reconnoitra au reste de son côté, en toute occasion, par la réciprocité la plus parfaite, cette marque que les Etats de l'Empire voudront bien lui donner de leurs bonnes intentions & de leur zèle pour le bien commun de l'*Allemagne*.

Ce Mémoire imprimé à *Berlin* en Langue Française, a été suivi d'un autre le 12. Mai, aussi imprimé dans la même Langue, & également présenté à la Diette, dans lequel on récapitule ce qui est dit dans le premier, & l'on y ajoute l'observation suivante.

Quant à la réquisition que l'Empereur lui-même doit avoir faite à la *France*, de faire marcher ses Armées en *Allemagne* & d'envahir les Etats que le Roi possède en *westphalie*, elle paroîtroit incroyable à tous ceux qui connoissent le moins du monde les Constitutions de l'Empire, s'il y avoit lieu de croire, que cette Cour n'auroit pas avancé un fait aussi remarquable, sans être fondé dans son assertion. Sa Maj., ainsi que tous les Etats de l'Empire qui ont quelques sentimens patriotiques, ne peut qu'être extrêmement affligée d'un telle réquisition, si elle a été faite; & elle voit en même-tems, avec beaucoup de douleur, aussi-bien que les Etats qui sont dans les Cercles du *Haut* & du *Bas-Rhin* & de la *westphalie*, que ces Provinces & celles de ces Etats soient exposées à la ruine & à une perte aussi totale par les livraisons excessives de fourrage & de vivres auxquelles on les force, & par le grand nombre d'autres oppressions que personne n'ignore, dans l'Empire: Mais ce qui ne peut que l'affliger encore davantage, c'est de voir ainsi les Constitutions de l'*Allemagne*, la Paix de *westphalie*, & les fondemens de la Liberté Germanique foulés aux pieds, tandis que l'Empereur a promis, par son Capitulation Art.

11. §. 1. Pouvoit-on s'attendre, que le Chef même de l'Empire, mettant des engagements aussi solennels à côté, concourroit à précipiter l'*Allemagne* dans les malheurs dont elle fait déjà une triste expérience, & qu'il requéreroit la *France* de faire les démarches & les violences les plus funestes à l'Empire ?

L'estime personnelle du Roi pour Sa Maj. Imp. ne le fait insister qu'à regret sur ces circonstances : mais S. M. ne sauroit considérer sans douleur la situation actuelle de la plupart des Etats de l'Empire, les liaisons connues de plusieurs d'entre-eux avec les Cours de *Vienne* & de *Versailles*, la foiblesse & la situation de plusieurs autres, qui les empêchent de s'expliquer sur l'état déplorable de l'*Allemagne* &c.

C'est aussi contre l'Impératrice de Russie que le Roi de Prusse se récrie, de ce que cette Princesse fait marcher ses troupes contre lui. Il a lâché contre elle une Déclaration, qui fut publiée le 4. Juillet à *Kœnigsberg*, & qui depuis a été apportée à *Ratisbonne*. Elle est en *Allemand*. En voici une juste traduction.

IL est assez connu, que le Roi de Prusse, à l'exemple de ses glorieux Ancêtres, s'est proposé pour maxime, depuis son avènement au Trône, de rechercher l'amitié de la Cour Impériale de *Russie*, & de la cultiver par tous les moyens possibles. Sa Maj. Prussienne a eu la satisfaction de vivre, pendant plusieurs années de suite, dans la plus étroite harmonie avec l'Impératrice regnante ; & cette heurteuse union subsisteroit encore, si des Puissances mal-intentionnées n'avoient trouvé le moyen, par leurs machinations secrètes, de la rompre, & d'amener les choses au point que les Ministres de part & d'autre ont été rappelés, & la correspondance interrompue.

Quelque douloureuse que ces circonstances aient été pour le Roi, Sa Maj. n'en a pas moins été attentive à prévenir tout ce qui pouvoit accroître l'aliénation de la Cour Impériale de *Russie*. Elle a

sur-tout appliqué ses soins, dans les troubles de la guerre qui s'est malheureusement élevée, à éviter tout ce qui auroit pu l'engager dans des différends avec la même Cour, nonobstant les griefs bien-fondés que Sa Maj. avoit contre-elle, & quoiqu'il fut public, que la Cour de *Vienne* étoit parvenu en fin à attirer celle de *Russie* dans ses vûes pernicieuses contre le Roi, & à la faire servir d'instrument pour favoriser ses dangereux projets.

Sa Majesté a exposé aux yeux de l'Univers, les preuves incontestables de la nécessité où Elle s'est vûe d'avoir recours aux mesures qu'Elle a prises contre les Cours de *Vienne* & de *Saxe*, qui l'ont forcée, par leur propre conduite, de recourir aux armes pour être en état de se défendre. Depuis même que les choses en sont venues à ce point, le Roi a offert bien des fois de mettre bas les armes aussi-tôt qu'on lui auroit procuré des sûretés convenables.

Sa Majesté n'a pas négligé de mettre au jour les artifices par lesquels on a lû engager la Cour Impériale de *Russie* dans un plan de mesures si opposé à la façon de penser généreuse de l'Impératrice, & qui exciteroit toute l'indignation de cette Princesse, si la vérité pouvoit parvenir à ses yeux sans déguisement. Le Roi a fait plus. Il lui a suggéré des moyens suffisans soit pour se dispenser de prendre part à la présente guerre, soit pour éviter, avec les plus justes raisons, l'exécution des engagements que la Cour de *Vienne* a réclamés, par un abus manifeste des obligations dont elle a dirigé l'usage à pallier ses vûes illicites.

Il ne dépendoit que de l'Impératrice de *Russie*, d'affoupir le feu de la guerre sans tirer l'épée, si elle avoit bien voulu se servir des moyens que le Roi lui présentoit. L'usage de ces moyens eut immortalisé son règne auprès de toute l'Europe. Il lui eut acquis une gloire plus durable que n'est celle qu'elle pourroit acquérir par les plus grands triomphes.

Le Roi éprouve, avec regret, que tous ses ménagemens & tous les soins qu'ils s'est donnés pour entretenir la Paix avec l'Empire de *Russie*, ont été employés envain, & que les intrigues de ses ennemis

ont pris le dessus. Sa Maj. voit les considérations de l'amitié & du bon voisinage mises de côté près de la Cour Impériale de *Russie*, aussi-bien que l'observance des engagements qui lioient cette Cour envers lui. Elle voit la même Cour exécuter le passage par le territoire d'une Puissance étrangère, contre le gré de cette Puissance, contre la disposition même des Traités, pour venir attaquer le Roi dans ses Etats, & pour prendre part à une guerre dans laquelle ses ennemis enveloppent ainsi l'Empire de *Russie*.

Il ne reste au Roi, en de telles circonstances, d'autre parti à prendre que de faire usage du pouvoir que DIEU lui a confié, & de l'employer à sa légitime défense, pour protéger ses Sujets, & pour repousser toute offense injuste.

Sa Maj. ne perdra jamais de vûe les règles qui s'observent, même au milieu de la guerre, entre les Nations policées. Si contre son espérance & contre son attente, ces règles sont violées par les troupes de *Russie*; si elles commettent dans les Etats du Roi, des désordres & des excès qui passent la mesure des bornes qu'admet l'usage de la guerre, on ne devra point l'imputer à Sa Maj. au cas qu'elle use de représailles en *Saxe*, & qu'au lieu du bon ordre & de la rigoureuse discipline que son Armée y a observée jusqu'à présent, en s'abstenant de toutes sortes d'excès, elle se voit obligée, malgré elle & contre son inclination, de permettre qu'on en agisse envers les Provinces & les Sujets de *Saxe*, de la même manière qu'il en sera agi envers ses propres Etats.

Au surplus, Sa Maj. ne tardera pas de faire connoître à tout l'Univers, l'insuffisance des raisons qu'emploie la Cour Impériale de *Russie*, pour justifier son attaque. Et comme le Roi se trouve dans le cas d'une défense forcée, il a lieu d'espérer, avec confiance, que le DIEU DES ARMES bénira ses justes armées; qu'il fera échouer les entreprises injustes de ses ennemis, & qu'il accordera à Sa Maj. son puissant secours pour la mettre en état de leur résister.

Le Landgrave de Hesse-Cassel ne se rangeant point

point à ce qu'il doit à la Patrie Germanique, il est émané un Décret du Conseil Aulique de l'Empire, pour l'exhorter à fournir dans l'espace d'un mois son contingent en troupes, en argent & en munitions à l'Armée de l'Empire, sous les peines d'exécution imposées envers les Etats qui se trouvent dans le cas d'instruction aux Loix du Corps Germanique, ou qui s'écartent de la disposition des Ordonnances prescrites par le Chef de l'Empire.

Des Pièces rapportées passons à l'Electorat de Saxe dont il y est parlé ; à cet Electorat que le Roi de Prusse traite avec tant de *Douceur* & de *management*. Jusqu'à présent nous l'avons fait remarquer à nos Lecteurs sur des avis & des relations très-fidèles qui nous sont venus de ce Pays. En voici la suite.

SAXE. Envain toutes représentations, toutes démarches, toutes intercessions de l'infortunée Ville de *Leypsig*. Le Roi de Prusse n'a pas voulu l'exempter du payement d'une contribution de neuf cens mille écus, qu'il lui a demandée, après en avoir reçu, avec tant de peine les cinq cens mille écus qui lui avoient déjà été payés, & de plus 119983, qu'elle a été forcée de donner à titre de *Douceur* pour les quartiers d'hiver des troupes Prussiennes. Le 12. Juin, il vint un nouvel ordre de ce Prince, de satisfaire à cette somme de 900000 écus, ou de livrer des otages. Le 13. de grand matin, la garnison parut sous les armes. Des Officiers se rendirent chez différentes personnes de la Magistrature, qu'ils conduisirent chez le Général-Major de Haus, Commandant, où on leur signifia de nouveau les intentions du Roi. Ils protestèrent encore que la Ville étoit

*Suite des
exactions
commises en
Saxe.*

hors d'état d'acquitter en tout, ou en partie, la somme qui lui étoit imposée, & que les efforts qu'elle avoit faits pour trouver de l'argent, avoient été infructueux. Surquoi on leur annonça que l'on seroit donc obligé d'exécuter à la rigueur les ordres qui les concernoient. Dès ce moment il ne leur fut plus permis de sortir; & ce qui fut annoncé s'effectua immédiatement sur Mr. Stieglitz Conseiller Privé de guerre & Bourguemaitre regnant de *Leypsig*, Mr. Mirisch Syndic, Mr. Richter Intendant des Bâtimens, Mr. Hohman Conseiller de la Chambre des Finances, Mrs. Winckler & Caspar Richter Sénateurs, & sur Mrs. Hauden & Schröder, ces deux derniers du Corps des Négocians. Tous ces Membres tant du Magistrat que du Commerce, furent envoyés sous escorte à *Hall* & delà à *Magdebourg*.

Leur arrivée en cette dernière Ville a frappé un chacun. On ne s'y attendoit nullement. Se considérant comme ôtages arrêtés par ordre d'un grand Prince, ils avoient compté que ceux qui étoient chargés d'exécuter ses intentions auroient eu soin de leur faire préparer des logemens convenables. Mais ils furent bien surpris de voir que le Corps-de-Garde de la Citadelle devoit être leur gîte, & plus encore lorsqu'on leur présenta de la paille pour leur servir de coucher. Dans cette extrémité ils eurent recours à quelques ames bienfaisantes, qui leur envoyèrent à onze heures du soir, deux Lits, que l'on n'introduisit point dans le Corps-de-Garde, sans quelques difficultés préalables. Le lendemain, on leur ouvrit des Chambres dans la Citadelle où l'ordre étoit de les loger deux à deux; mais elles étoient si humides, &

scz.

sentoient si fort le renfermé, pour n'avoir pas été ouvertes ni habitées depuis long-tems, qu'ils y seroient tombés malades. A force de sollicitations, ils eurent donc la permission de se transporter dans des Maisons Bourgeoises où leurs amis leur fournissent des Lits & ce dont ils peuvent avoir besoin d'ailleurs indispensablement.

Voilà comme sont traitées par la nouvelle Domination, des personnes qui ont vieilli en consacrant leurs travaux au bien de la Patrie, particulièrement Mr. Stieglitz, âgé de 83 ans. De telles circonstances doivent naturellement altérer leur santé & rendre pour eux le séjour de *Magdebourg* un séjour de douleur & d'amertume.

Mais poursuivons. Rien ne peut exprimer l'étendue de la consternation qui regne à *Leypsig* & dans toute la *Saxe*, voyant que les maux au lieu de diminuer, ne font qu'y augmenter. Par ordre des Généraux Prussiens, on a envoyé des détachemens dans quelques Terres Seigneuriales, pour y enlever les principaux Membres de la Noblesse, & les obliger pareillement de payer les six cens mille écus de contribution que S. M. Prussienne exige séparément du Corps qui compose cette Noblesse.

Il faut connoître l'épuisement où se trouve toute la *Saxe*, pour juger de la grandeur des peines & des souffrances de tous ses habitans indistinctement. Leur postérité sur laquelle elles retomberont, s'en ressentira très long-tems. On leve par tout les mains au Ciel en implorant sa miséricorde. En particulier, *Leypsig* si florissante autrefois n'est plus qu'une Ville désolée. Dans ces circonstances cependant, le

Direc

Directoire général de *Torgau*, ce fameux Directoire, a fait publier une Ordonnance au commencement de Juin portant « Que comme le
 » Roi de Prusse a pris sous sa garde & sous sa
 » protection les Etats Electoraux de *Saxe*, &
 » que S. M. veut bien leur en faire éprouver
 » les effets, l'on assure tous les Négocians,
 » Commerçans, Fabricans & autres Etrangers
 » qui voudront se rendre à la Foire de Saint
 » Pierre & de St. Paul, à *Naumbourg*, qu'ils
 » peuvent y venir en toute sûreté, & qu'ils se-
 » ront à l'abri de tout inconvénient, soit pour
 » leurs personnes, soit pour leurs effets, & en
 » particulier par rapport aux enrollements. »

Le jour qu'on transporta de *Leypsig* à *Magdebourg*, savoir, le 13. Juin, les otages de la première de ces Villes, il se passa une nouvelle scène en quatre Actes, au Palais Royal de *Dresde*. Elle étoit encore préparée pour la Reine. Vers les sept heures du soir le Général-Major de *Bornstädt*, qui commande pour le Roi de Prusse à *Dresde*, se rendit au Château, où il désira de parler à la Reine. Ayant été introduit auprès de Sa Majesté il lui dit,
 » qu'il venoit de recevoir un Courier par le-
 » quel le Roi, son Maître, lui enjoignoit de la
 » manière la plus positive de déclarer à S. M.
 » qu'il étoit nécessaire qu'elle se préparât,
 » avec toute la Famille Royale, à partir pour
 » *Varsovie*, & que S. M. Prussienne auroit
 » soin de pourvoir à tout ce qui seroit néces-
 » faire pour sa sûreté & la commodité de son
 » voyage. » La Reine, bien surprise de cette
 » réquisition, non-seulement pour ce qui la re-
 » gardoit elle-même, mais à cause de la gros-
 » sesse de la Princesse Royale, dont l'état ne per-
 » mettoit

mettoit point qu'elle se mît en voyage. Le Général Bornstædt repartit, « que la difficulté » que faisoit la Reine le mettoit lui-même » dans l'embarras, parce que les ordres du Roi » étoient précis, & qu'il n'étoit pas en son » pouvoir de s'en départir, quelque respect » qu'il eut d'ailleurs pour Sa Maj. Polonoise & » pour toute la Maison Royale. » La Reine insista sur les circonstances qui la mettoient dans l'impossibilité de faire ce qu'on exigeoit d'elle. Le Général-Major repliqua, « que tout » ce qu'il pouvoit prendre sur lui étoit d'en » faire son rapport au Roi, & qu'il alloit dé- » pêcher pour cet effet un Courier à S. M. » On en a attendu le retour avec impatience. Il est arrivé, mais après la Bataille donnée le 18. en Bohême, dont on avoit déjà la nouvelle, aussi-bien que de la délivrance de Prague; & d'abord Mr. de Bornstædt alla déclarer à la Reine en conformité de ses instructions « Que » si les Autrichiens formoient quelque entre- » prise sur *Dresde*, il ne pourroit se dispenser » de mettre tout en usage pour s'y défendre; » & que si dans ce cas-là il étoit obligé de » placer ses Batteries de canon d'une manière » qui causât de l'incommodité au Palais- » Royal, il supplioit d'avance Sa Maj. de ne » l'attribuer qu'à la seule nécessité des circon- » stances, & nullement à aucun oubli du res- » pect infini qu'il conserveroit toujours pour » sa Personne Royale. »

La Reine répondit à ce Commandement, » qu'elle croyoit qu'aussi long tems qu'elle se » trouveroit avec sa Famille à *Dresde*, on n'y » auroit aucune surprise à craindre de la part » des troupes de l'Armée Autrichienne.

Voilà

Voilà comme s'est terminée cette scène, & de quel subterfuge on s'est servi en vûë d'éloigner la Reine de la Capitale de ses Etats. Cette grande Princesse, qui mettant de côté toute sensibilité sur ce qu'elle a été obligée de souffrir & qu'elle a souffert avec tant de constance & de fermeté, montre partout son cœur vraiment magnanime, son cœur qui ne consulte que l'humanité & la compassion. Comme des milliers de blessés Prussiens arrivoient sans cesse à *Dresde* après la Bataille du 18. & autres moindres combats, & continuoient d'y arriver, l'embarras où l'on y étoit de trouver d'abord des endroits propres à les y mettre, fut cause qu'un grand nombre demeura exposés dans les ruës aux injures de l'air. C'étoit là un spectacle trop touchant pour que la digne Reine n'y fût pas sensible. Elle n'a point tardé à faire transporter près d'onze cens de ces malheureux dans son propre Palais & dans les Bâtimens qui accompagnent les Jardins des Princes de la Maison Royale, & de les y faire soigner avec toute l'attention que demande leur état; ce qu'elle continuë de faire: Et voilà la vengeance du Christianisme, dont cette auguste & pieuse Princesse fait usage envers ses ennemis.

De la *Saxe* passons maintenant au Théâtre de la guerre.

BOHEME. Ce qui paroît du côté de la *Prusse* de la Bataille du 18. Juin & de la levée du Bombardement de *Prague*, est tout-à-fait modéré, & écrit dans un esprit de résignation à toute épreuve. Voici comme on s'y explique.

Le Roi marcha le 13. Juin du Camp de Prague avec plusieurs Bataillons & Escadrons, & joignit le Corps du Prince de Bevern, qui quitta son Camp de Neuhoff.

& vint à la rencontre de Sa Maj. à Caurzim. Après cette jonction, le Roi s'avança vers le Maréchal Daun, qui étoit arrivé dans les environs de Collin, renforcé de tout ce qu'il y avoit de troupes Autrichiennes dans la Moravie & au-delà, & ayant fait venir un gros train d'artillerie d'Olmütz. L'Armée ennemie, rangée sur trois lignes, étoit en Bataille sur une montagne fort élevée, garnie d'un grand nombre de pièces d'artillerie, & ayant au pied beaucoup de défilés qui en rendoient l'approche difficile. Le Roi ne laissa pas, nonobstant la position avantageuse de l'ennemi, de l'attaquer vers les deux heures & demie de l'après-midi. L'Armée de S. M. emporta deux Batteries, & deux Villages garnis d'infanterie. Elle ne put forcer le troisième poste, à cause du feu terrible de l'artillerie qui le protégeoit. On repoussa encore deux fois l'ennemi à la droite; mais le Roi ne jugea pas devoir engager l'action plus avant, & Sa Maj. prit le parti de ramener son Armée vers l'Elbe à Nimbouurg, où la retraite s'est faite en bon ordre. Le Roi, pour tenir ses forces rassemblées en Bohême, a trouvé convenable de faire lever le blocus de Prague. Le sort des armes étant donc journalier, & l'événement n'ayant point répondu aux mesures que le Roi avoit prises pour maintenir ses troupes dans la position où elles étoient devant Prague & sur la gauche de l'Elbe, ce Prince, dont la prévoyance envisage jusqu'aux moindres revers qui peuvent arriver, a été occupé depuis le 19. de ce mois jusqu'au 24. à rassembler ses troupes sur la droite de l'Elbe, après y avoir fait passer toute l'artillerie du Camp qu'il occupoit sur le bord oriental de la Moldau. Cette retraite tant des troupes que de l'artillerie, des munitions, des vivres, &c. s'est faite avec autant d'ordre qu'il a été possible. On a escarmouché avec les Hussars, & il y a eu de nos traineurs faits prisonniers au passage des défilés qui conduisent à Nimbouurg. Le Roi, en quittant le champ de bataille a fait savoir au Maréchal de Keith, ce qu'il convenoit de faire en de telles circonstances, & ce Général a levé son Camp à la gauche de la Moldau, pour ramener sur la frontière de Saxe le Corps de troupes qu'il a sous son Commandement. Le Roi s'est mis, pendant ce tems-là, dans la position la plus favorable pour couvrir la Silésie, assurer la communication avec la Lusace, & conserver celle avec le Brandebourg. Les partis que S. M. a envoyés à la découverte n'ont rencontré jusqu'au 24. aucun parti

ennemi sur la droite de l'Elbe. Et les ordres que Sa Maj. a expédiés en Saxe par cette route, y sont parvenus sans difficulté. Les ennemis, après la Bataille du 18, étoient demeurés dans la même position qu'ils avoient auparavant sur la gauche du fleuve, & leurs dispositions n'indiquoient point, qu'ils se préparassent à le passer. Tous les Corps à portée de joindre le Roi ont eu ordre de venir renforcer l'Armée; & l'on comptoit qu'elle se remettroit bientôt en mouvement pour prendre sa revanche de l'affaire du 18. Ce contretems a rompu en quelque sorte les mesures qui se prenoient pour détacher un Corps de troupes dans l'Empire, & secourir les opérations des Alliés du Roi. Ce détachement auroit été de 25 mille hommes, si la réduction de Prague eût été effectuée, au lieu qu'il faudra, dans la circonstance présente, continuer d'employer ce Corps aux mêmes services qu'on a tirés depuis l'ouverture de la campagne. Le Roi jouit d'une santé parfaite. Sa Maj. ne se laisse point abattre par un revers passager que les vicissitudes de la fortune peuvent amener avec elles au milieu même des succès les plus éclatans; & si les choses ont tourné autrement qu'on ne s'y attendoit, c'est que le sort des armes est encore plus sujet qu'à d'autre chose à éprouver ce genre d'alternative. Les opérations des troupes du Roi devant Prague ont été retardées entre-autres par deux accidens. Le feu étant tombé dans un Laboratoire où travailloient des ouvriers du Corps d'artillerie, ce Laboratoire sauta, & vingt personnes y perdirent la vie malheureusement. L'autre est prouvenu de la négligence d'un Officier d'artillerie qui étoit auprès d'une Redoute, & qui se laissa surprendre à la sortie que les ennemis firent le 3. Juin; ensorte que la Redoute fut emportée avec quatre canons qui la défendoient. Cet Officier ayant manqué par-là essentiellement à son devoir, a été arrêté. On a aussi infligé des peines, quoique moins rigoureuses, à quelques soldats du Corps d'artillerie, qui ont eu part à la même faute.

Mais depuis la Bataille de Chosternitz, ou Chotzernitz, le Roi s'est proposé principalement de mettre son Armée dans une position qui la rapprochât du Maréchal Keith, & dans laquelle elle pût être jointe par les Corps destinés à la renforcer. Ces renforts marchent de toutes parts, & en attendant qu'ils soient arrivés, l'Armée de Sa Maj. s'est posée à une égale distance de

la Saxe & de la Sileſie, maîtrefſe des deux rives de l'Elbe, en état de ſe renforcer ſur la droite, ſi elle a beſoin de plus grands ſecours, & en état de ſe porter en force ſur la gauche, ſi les Autrichiens y tienent leurs forces rafſemblées, & qu'ils ſe déterminent à attaquer de ce côté-là. Cette poſition eſt d'autant plus belle qu'elle en impoſe à toute la Bohême. Elle eſt l'effet réſultant des connoiſſances que le Roi a acquiſes de la ſituation de ce Royaume.

Mais on voit des obſervations ſur cette rélation Pruſſienne, dont nous ferons mention ci-après.

Cependant la révolution des affaires en Bohême, qui a eu d'abord ſes ſuites, par la retraite des Pruſſiens de poſte en poſte, n'a pas encore influé ſur la ſituation des affaires en Saxe. Le fameux Directoire Pruſſien demeure établi à Torgau, & ne fait pas juſqu'à préſent de juſtes diſpoſitions pour paſſer de-là à Magdebourg avec le Tréſor formé des dépouilles de cet infortuné Electorat. Le Juif Ephraïm, qui ſ'y eſt chargé de l'entrepriſe des Monnoyes, & qui remplit ſa geſtion de manière à devoir être bien content des profits qu'il a faits, ne ſe diſpoſe pas non plus à quitter *Leypſig*. La communication de la Saxe avec la Bohême eſt néanmoins fort troublée par les Huſſars Autrichiens. Outre le Général Manſtein & nombre d'autres Officiers qu'ils ont faits priſonniers dans leurs courſes, le Marquis de Varennes, Aide-de-Camp du Roi de Pruſſe, qui étoit envoyé à l'Armée du Duc de Cumberland, avec des Lettres de S. M. Pruſſienne, a eu le même fort.

Pour donner un Journal depuis la Bataille du 18, de routes les marches des Armées, des Corps Autrichiens qui ont été envoyés en avant pour harceler les Pruſſiens dans les leurs, &

Suite des opérations.

des

des divers coups de main qui ont accompagné ces marches, deux feuilles entières d'impression ne suffiroient point, voici donc ce qui s'y remarque d'essentiel.

Les troupes Prussiennes qui campoient sur le *Weissenberg* près de *Prague*, au nombre de 27000 hommes, ayant été forcées dans leurs retranchemens, & obligées de se retirer, avec perte d'environ 2000 hommes, 5 pièces de canon & quantité de blessés, de malades & de prisonniers, elles prirent le 20. Juin la route de *Tursko*, d'où, après s'être reposées environ deux heures, elles marcherent avec beaucoup de précipitation, vers *Welswarn*, où elles arriverent le 21. Quatre Compagnies de Grenadiers, 2000 Croates & 600 Hussars, qui avoient été détachés à leur poursuite, sous les ordres des Colonels Laudon & d'Erwofs, leur enleverent à cette retraite 160 prisonniers & un ponton. Le même jour 21, sur l'avis que les Prussiens avoient laissé à *Przibram* & à *Beraun* 250 Dragons à cheval, 150 à pied & 200 hommes d'Infanterie, & que ces troupes étoient en marche pour aller se joindre à *Welswarn* au Maréchal Keith, Mrs. d'Erwofs & Laudon allerent au-devant de ce Détachement pour empêcher la jonction. Ils le rencontrerent aux environs de *Schischitz*, l'attaquerent par deux différens côtés, & après un feu continuel, qui dura pendant deux heures, & leur avoir tué environ 60 hommes, ils firent prisonniers un Capitaine, trois autres Officiers, onze Bas-Officiers, 92 Dragons à pied ou à cheval, 143 Fusiliers, qui arriverent le 22 au Camp Autrichien, avec une pièce de canon dont ils s'étoient emparés. Les Autrichiens ont eu dans cette petite action deux Hussars

sars & deux Croates tués, & un Capitaine, deux Cornettes, dix Soldats & dix chevaux blessés. Le 22 & le 23 il arriva au Quartier Général de l'Armée Impériale, ainsi qu'il étoit arrivé les jours précédens, un nombre de déser-teurs qui alloit au-delà de 300. Pendant la nuit les Prussiens décamperent de *Welwarn*, & passèrent l'*Egra* auprès de *Budin*. Ils firent détruire les grands chemins vers *Lowositz*, & formèrent du côté de *Leitmeritz*, près de l'*Elbe*, avec leurs chariots de bagages & de munitions, une espèce de retranchement garni de canons & défendu par deux Bataillons.

L'Armée aux ordres du Duc Charles de Lorraine étant sortie le 24 de *Prague*, se mit en marche sur cinq colonnes, & alla camper près de *Porschernitz*, l'aîle gauche tirant vers cet endroit & la droite vers *Schworez*, où l'Armée du Felt-Maréchal Comte de Daun s'étoit avancée. S. A. R. laissa dans *Prague* cinq Bataillons aux ordres du Baron de *Wezel*, Lieutenant-Général. Les Prussiens dans leur retraite avoient pillé jusqu'à ce jour tous les endroits par lesquels ils avoient passé; mais les payfans, pour s'en venger, se sont armés de fusils, de piques & de fourches & se sont joints aux troupes dans la poursuite des Prussiens.

Ceux-ci abandonnerent *Brandeiss* le 25, après avoir mis le feu au pont qui étoit sur l'*Elbe*, & entrèrent dans un camp tracé à *Lissau*. Les Autrichiens occuperent quelques heures après *Brandeiss*. Le Colonel *Laudon* avoit encore attaqué le jour précédent les troupes qui escortoient les Bagages des Prussiens que l'on conduisoit de *Lowositz* à *Welmina*. Il tua une partie de l'escorte, fit le reste prisonnier, &

s'em-

s'empara de tout le Bagage; 157 prisonniers faits dans cette rencontre, furent conduits à *Kolodieg*, où étoit pour lors le Quartier-Général de l'Armée Autrichienne. Ce sont un Colonel, deux Majors, deux Capitaines, trois Lieutenans, un Enseigne, un Auditeur, un Chapelain, 112 tant Sergens que Soldats, 22 blessés, & 12 Charretiers.

Le 26 & le 27. les Prussiens furent poursuivis par deux Bataillons & 500 Chevaux commandés par le Colonel Ried, & envoyé en avant par le Général Nadaſti. Ce détachement a passé la rivière en batteaux. Le Général Nadaſti auroit lui-même fait cette poursuite, si le pont que les Prussiens avoient brûlé ne l'en eut empêché. Le Pont de *Brändeifs* ayant été rétabli, ce Général passa l'*Elbe* le 28. après-midi, & campa à *Alt-Benateck*. Les Prussiens, qui s'étoient retirés à *Dobrawotz*, passerent à son approche l'*Iser* auprès de *Jung-Bunczlaw*, & allerent camper aux environs de *Tschediz*. Le Pont sur l'*Iser* auprès de *Alt-Banateck* ayant été détruit, Mr. de Nadaſti, fit travailler à le réparer, pour passer aussi cette rivière, & devancer l'ennemi par *Weiswasser* & *Hirschberg*; ce qu'il fit le 29. Celui que les Prussiens avoient brûlé à *Lissau*, se trouva réparé ce jour-là.

Outre ce Pont, le Maréchal Daun en fit jeter quatre autres sur l'*Elbe*; & le 30. l'Armée de ce Général, qui, depuis la Bataille du 18, étoit demeurée postée à la gauche de l'*Elbe*, passa ce fleuve à *Czelakarwitz*, & vint camper près de *Lissau*, où fut mis le Quartier-Général. Le Corps du Comte de Nadaſti étoit pour lors campé en avant sur la même rive, continuant à faire des détachemens qui harceloient sans
celle

telle les ennemis, dont 30000 hommes demeuroient encore campés entre l'*Elbe* & l'*Eger* près de *Leitmeritz*. Toutes les Eglises, toutes les maisons de cette Ville fourmilloient de leurs blessés. Ils y avoient un gros Magazin consistant principalement en ris & en orge, & la quantité de leurs Bagages étoit telle qu'à peine pouvoit-on passer dans les rûes.

Le Maréchal Daun, après son passage de l'*Elbe*, a envoyé des Détachemens à l'autre côté de l'*Iser* jusqu'à *Melnick*. Le Général Nadaſti s'est aussi avancé de ce côté-là avec le Corps de troupes légères Hongroises, les Croates, les Pandoures & autres troupes irrégulières qu'il a sous ses ordres, & qui remportent journellement quelque avantage de leurs courses non interrompues sur l'ennemi, soit en prisonniers, en chevaux, ou en butin.

Pendant ces mouvemens la partie de l'Armée Prussienne, commandée par le Roi en personne, garde la position quelle avoit prise près de *Leitmeritz*. Le Corps aux ordres du Prince de Brunſwich-Bevern & celui que commande le Prince Maurice d'Anhalt-Deſſau se sont étendus sur l'*Elbe* jusqu'auprès de *Deſſchen*, pour mettre le terrain de ce côté-là à l'abri des incursions des Partis de l'Armée Autrichienne.

Quelques-uns de ces Partis ont poussé, dans les premiers jours de Juillet, jusques sur la frontière de la *Lusace*, même dans le voisinage de *Gorlitz* & de *Baudissin*. On ne peut pas suivre, c'est-à-dire, marquer, sans trop s'étendre, tous les mouvemens des différens Corps des diverses Armées, qui se font constamment observées, en s'étendant de côté & d'autre, par des marches, des contremarches, des passages occupés. Disons donc que les deux Armées sous les ordres du Duc Charles & du Maréchal Daun se trouvant rassemblées le 4. Juillet à la droite de l'*Elbe*, on y a fait les dispositions nécessaires pour resserrer le Roi de Prusse dans la position qu'il a prise près de *Leitmeritz*: & le Général Nadaſti, les Lieutenans-Généraux de Morocz & Haddick, les Colonels Laudon, Ried & Erwoſs tenoient toujours la campagne avec différens Corps & Détachemens, pour harceler l'ennemi, couper ses convois, interrompre ses communications, rendre sa retraite difficile, & troubler les transports qu'il faisoit venir par l'*Elbe*.

Le Colonel Laudon, qui s'est porté sur *Detfchen*, a poussé en avant jusques dans le voisinage de *Dresde*, où il a coulé à fonds quinze Bâtimens qui descendoient la rivière, & à bord desquels il y avoit des Soldats Prussiens qu'il a fait prisonniers.

Pour tout dire en deux mots, différens Corps de l'Armée Prussienne, ainsi que nous venons de l'apprendre, levent le piquet poursuivis par le Général *Nadaſti*, & laissent par tout des traces sanglantes de leurs morts & blessés, des villages dévastés & brûlés, des vivres, des munitions, des bagages qu'ils n'ont pu emporter. *Alt-Benatock*, *Kosmanos Munschengratz*, *Swigen*, & autres lieux ont été jusqu'au 3. les Quartiers-Généraux de l'Armée Impériale, dont les directions ont été constamment si bien prises, que l'ennemi ne pouvoit se hasarder depuis qu'il s'est posté à *Leitmeritz*, de demeurer pendant 3 jours dans une même position. Mais revenons pour un moment à *Prague* & dans ses environs.

Effet des
bombardemens de Prague.

Depuis qu'on y est délivré des ennemis on se reconnoit. Les ravages que leurs bombes ont faits dans cette infortunée Capitale sont certainement très-grands. Ils commencerent la nuit de la Pentecôte à la bombarder & à y jeter des boulets rouges. Ils n'ont tiré avec d'autres canons qu'avec ceux de cette espèce, qui mettoient le feu par-tout où les boulets tomboient. Le réentissement qui s'en faisoit dans les montagnes est inexprimable. Chaque coup produisoit en même-tems une réverbération singulière sur la *Moldau*, parce que les Batteries étoient sur des montagnes & sur des hauteurs telles qu'est le *Ziskaberg*. Il n'y a eu que la montagne de *St. Laurent* qui eut été conservée, & qui est revêtue de bons ouvrages. Les Prussiens ont aussi jetté des carcasses remplies de matières qui exhaloient une infection insupportable. On compte qu'ils ont employé 22000 bombes & plus de 130000 boulets à canon, qui n'ont cependant pas produit l'effet qu'ils en attendoient.

Dans la Vieille-Ville il y a eu 16 Maisons réduites en cendres, 15 renversées, & 133 ruinées, douze personnes y ont été tuées & 12 blessées. Dans la Ville-Neuve il y a eu 122 Maisons réduites en cendres, 116 renversées & 194 ruinées. Quinze person-

nes y ont été tuées & 21 blessées. Au petit Côté où est la Ville des Juifs & au *Hradschin*, il y a eu 182 Maisons tant bouleversées que ruinées. Parmi toutes ces Maisons on compte si beaux Palais que le feu a détruits. Des rues entières ne sont plus que des amas de pierres. Les Jardins sont ruinés & les arbres déracinés. L'Eglise Métropolitaine du *Hradschin*, où est le Tombeau de Saint Jean Nepomucene, a extrêmement souffert aussi-bien que la Tour. Tous les Autels sont démontés. Les Tableaux des Eglises sont détruits ou percés. La magnifique Orgue de l'Eglise Métropolitaine, qui étoit considérée comme un Chef-d'œuvre, & qui avoit coûté 180000 florins est brisée ou fondue. Ce n'est encore là qu'une partie des dommages qu'a causé ce cruel bombardement. S'il avoit pû durer davantage, tout *Prague* seroit devenu la proie de l'ennemi. On y auroit été dans la nécessité de se rendre par le manquement de toutes les subsistances, qui étoient autant que consommées entièrement le jour qu'il plût à Dieu de délivrer subitement cette Ville de son ennemi. Ce fut, comme on le sçait, le 20. Juin. On peut se figurer qu'elle joye l'on y ressentit alors, & quelles furent les actions de grâces que l'on y rendit au Seigneur pour cet événement si peu attendu.

Le Maréchal de Daun arriva le 23. à *Prague*; & ensuite d'une conférence avec le Duc Charles, les 44000 hommes d'Infanterie qui y étoient depuis la Bataille du 6. Mai, ainsi que 3000 hommes de Cavalerie Allemande & mille Hussars se sont mis le 24. au matin en marche vers *Böhmischbrod*.

Outre les prisonniers faits sur les Prussiens à la retraite du Maréchal Keith, on leur en a fait aussi beaucoup dans leur marche en retraite vers la *Lusace* & la *Saxe*. Le nombre en est si considérable qu'on a été embarrassé où les placer. On en compte au-delà de 5000. La désertion est d'ailleurs si grande parmi eux, qu'il arrive presque journellement de leurs Déserteurs par troupes de 20 & 30 à la fois. Leurs blessés remplissent les Villages; on ne peut les passer comme on voudroit le faire.

La quantité de bombes, de boulets & de munitions qu'on a prises aux Prussiens, a suppléé à la diminution occasionnée par la consommation que

146 *La Clef du Cabinet*

en a été faite à *Prague* pendant le blocus : & non-obstant la promptitude avec laquelle le Maréchal Keith fit replier ses ponts en se retirant, elle n'a pas empêché qu'une partie des pontons de cuivre dont ils étoient composés ne fussent tombés entre les mains des Autrichiens.

Mort du
Maréchal de
Broun.

Le Felt-Maréchal Comte de Broun, qui, après la Bataille du 6. Mai, s'étoit retiré avec l'Armée à *Prague*, a été depuis ce tems-là, dans un état très-fâcheux, par la blessure dangereuse qu'il avoit reçue à cette action. Les Médecins & les Chirurgiens ont épuisé inutilement leur art pour le tirer d'affaire. Voyant que les remèdes humains ne pouvoient lui procurer de guérison, il attendit avec tranquillité & avec résignation, la fin de ses souffrances, & mourut le 26. Juin âgé de 58 ans. Tout Ecrivain public doit ce qui suit à sa mémoire. Son nom & ses titres étoient Maximilien-Ulysse Comte de Broun & Camus, Conseiller d'Etat actuel de L. M. Imp. & Royale, Chambellan, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & ci-devant de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, Felt-Maréchal, Colonel propriétaire d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de *Prague*, Commandant des Armées dans le Royaume de Bohême, Commandant de l'Armée sous les ordres du Prince Charles de Lorraine. Ce grand, habile & expérimenté Capitaine emporte dans le tombeau les regrets sincères de toute l'Armée, dont il avoit gagné l'amour & la confiance. On peut dire de lui qu'il étoit né & formé pour la vocation qu'il a remplie si glorieusement.

V I E N N E.

Observation
sur la rela-
tion de Ber-
lin.

Les feuilles de *Berlin* du 7. Juin, & d'après elles la plupart des feuilles étrangères, ayant été remplies d'une longue & pompeuse déclamation, au sujet de ce qui a été publié à *Vienne*, par rapport à la Bataille du 6. Mai, on croit devoir aujourd'hui, non imiter cet exemple, mais faire quelques réflexions sur la relation de la Bataille du 18. Juin, publiée à *Berlin*, telle que nous l'avons rapportée ci-dessus.

L'Armée du Maréchal de *Dawn* avoit été jointe par tout ce qui étoit resté de troupes en *Moravie* & en *Autriche*.

Ou ces Provinces sont une pépinière inépuisable de troupes, ou ce qui s'y est trouvé a été bien peu considérable. La relation de la Bataille du 6. Mai, qui a été publiée par ordre & envoyée à tous les Ministres de Sa Maj. Prussienne, a appris à toute la terre, qu'on avoit alors tiré des mêmes Provinces toutes les forces qui s'y trouvoient, & qu'elles avoient été écrasées & anéanties avec le reste. Comment donc a-t-on pû, en six semaines, en former de nouvelles, les joindre à l'Armée du Maréchal Daun, & mettre cette Armée, totalement défaite, en état de reparoitre?

Son Infanterie formoit 3 lignes sur une Montagne escarpée garnie de toutes parts de canons, & au pied de laquelle étoient plusieurs défilés.

On n'a que trop connu jusqu'ici la puissance redoutable de la Prusse; mais on ignoroit qu'elle s'étendit jusqu'à créer tout d'un coup une Montagne escarpée, que l'extrême exactitude des Géographes n'a pas encore apperçue. Quels canons garnissoient ce nouveau Pic! La grosse artillerie d'Olmütz n'a pas bougé de cette Ville, & 250 pièces prises 6 semaines auparavant sur les Autrichiens, comme on l'a avancé à Berlin, n'ont pû être remplacées dans un intervalle aussi court. Mais n'importe; on passe la Montagne escarpée, les Défilés, la nombreuse Artillerie &c. Qu'en résulte-t-il, sinon que le Maréchal Daun a sçû, en habile homme, choisir un terrain, & qu'il y a eu beaucoup de présomption à l'attaquer dans cette position.

Malgré cet avantage, l'Armée de Sa Maj. Prussienne attaqua celle des ennemis. Elle s'empara d'abord de 2 Batteries, & força deux Villages défendus par un Corps d'Infanterie.

Ces deux Batteries, dont on dit qu'on s'est emparé, ces 2 Villages prétendu forcés étoient-ils sur la Montagne escarpée, ou étoient-ils dans les Défilés qui sont au pied? Pour qu'on le sçût, il auroit fallu nommer les Villages.

Le feu des canons chargés à cartouches fut si violent qu'on ne put terminer l'attaque, ni forcer un troisième poste dont il eût fallu se rendre maître encore.

On observera ici, en passant, que les canons chargés à cartouches ne l'étoient point avec des

boulets ni avec des morceaux de verre, comme l'étoient ceux dont les Prussiens se sont servis à la même Bataille.

Nous n'avons perdu ni Bagages ni Canons, à moins que quelques rouës d'affûts brisées par le feu des ennemis, n'ayent obligé peut-être d'en abandonner quelques pièces.

Quarante-cinq pièces de canons amenées à *Vienne* le 2. sur leurs affûts, dont les rouës sont bien conditionnées & en bon état, démentent cette mauvaise échappatoire; & afin de se servir des expressions qu'on employe à *Berlin*, il ne faut qu'avoir des yeux pour les voir. Mais peut-être que le témoignage de cent milliers de témoins de la Ville de *Vienne* sera déclaré partial, & qu'il sera reçu par conséquent &c. Ainsi, Relation Prussienne des plus imposante. Continuons.

Dès le 21. Juin on chanta dans l'Eglise Métropolitaine, en présence de l'Empereur, de l'Impératrice & de la Famille Impériale, un *Te Deum* solennel, pour remercier Dieu de la victoire remportée en *Bohème*. Le Comte Benoît de Daun, Général-Major, arriva le même soir à *Vienne*, avec les trophées de cette Victoire, consistant en 22 Drapeaux ou Eten-darts qui ont été déposés à l'Arсенal. Le beau Régiment de Ligne, Dragons, lui a été conféré. La joye publique a considérablement augmenté par la nouvelle qu'on reçut le 22. de la retraite des ennemis de devant *Prague*. *Vienne* réentit des éloges que l'on fit au Maréchal Daun, qui, par de prudentes retraites, a ménagé ses troupes, a empêché qu'on ne le coupât de ses renforts, & n'est revenu en avant que lorsqu'il a jugé pouvoir le faire avec succès. Pour immortaliser la glorieuse journée du 18, l'Impératrice-Reine vient de créer un Ordre de Chevalerie, qui porte le nom de *Marie-Thérèse*, & dans lequel il y a des pensions attachées aux places de Grands-Croix & de Chevaliers. Les motifs qui ont déterminé cette auguste Princesse à l'institution de cet Ordre, sont bien dignes de la grandeur de ses sentimens. Nous les rapporterons le mois prochain. L'Empereur & l'Impératrice ont fait l'honneur d'aller séparément chez Madame la Maréchale de Daun la complimenter sur le bel exploit qu'a fait le Maré-

chal son époux. Le *Te Deum* pour la délivrance de Prague fut chanté le 26. par Mr. de Migazzi, nouvel Archevêque. L'Impératrice a accordé à tous les Officiers qui ont été à la Bataille un mois de gages de gratification, deux mois à ceux qui ont été blessés, & 15 creutzers par portion à tous Bas-Officiers & Soldats. Les Chevaux que les Officiers ont perdus leur sont aussi bonifiés. Les Grenadiers qui se sont distingués à la Bataille du 6. Mai, auront douze cenzers par jour leur vie durant.

Promotions

Par une distinction peu commune, l'Impératrice a laissé, sous son agrément, au Maréchal Daun, la nomination d'un nombre d'Officiers à des grades supérieurs. En conséquence Son Excellence a publié à son Armée la promotion suivante: *Lieutenans-Généraux d'Infanterie*, Mrs. Nicolas Esterhazy, & Anger: *Lieutenans-Généraux de Cavalerie*; Mrs. Trautmanndorff & Louis de Stahrenberg: *Généraux-Majors d'Infanterie*, Mrs. Voigt, Los-Rios, Sickowick & Kinski: *Généraux-Majors de Cavalerie*, Mrs. Podsdazki, Berlichingen, Martini, & Odonel: *Colonels d'Infanterie*, Mrs. Vettes, Pful, Elmendorff, & Calenberg: *Colonels de Cavalerie*, Mrs. Pannofski, Belgioioso & Pompeati: Mr. Schultz a été fait Aide-de-Camp Général. Le Régiment qui vaquoit par la mort du feu Maréchal de Broun, a été donné par l'Impératrice-Reine au fils cadet de ce Général: Elle a créé l'ainé Général-Major, & a donné à la Comtesse de Broun, leur mère, une pension de deux mille florins d'Allemagne. Sa Maj. qui regrette beaucoup ce grand Capitaine, a voulu témoigner par là combien elle étoit satisfaite des services qu'il lui a rendus en tant d'occasions & en tant de Pays différens, dans tous les grades militaires par lesquels il a passé. Le Régiment de Festetitz est conféré au Comte de Cezeny, Général-Major.

Il passe encore chaque semaine devant Vienne des Corps de troupes Hongroises qui vont joindre les Armées Impériales en Bohême; d'où les derniers avis portent, qu'on s'y attendoit à une nouvelle action, à cause d'un renfort que le Roi de Prusse a fait venir à son Armée; renfort qu'il a tiré de toutes ses garnisons. Ces avis ajoutent que le Général Nadasti a encore pris nouvellement huit pièces de canon à l'ennemi.

Pennemi, en lui faisant en même-tems dans une forte rencontre 800 prisonniers.

Le Comte de Montazer, Brigadier des Armées du Roi de France, étant arrivé le 23. Juin à *Vienne*, eut le 24. audience de L. M. Imp. auxquelles il annonça " Que S. M. Très-Chrétienne, indépendem-
 ,, ment de l'Armée qu'elle fait agir en *westphalie*,
 ,, venoit d'en assembler une seconde, pour agir de
 ,, la manière la plus propre à concourir au succès
 ,, des Armes Impériales. ,, On vient d'apprendre le
 passage du *Wefer* exécuté par l'Armée Auxiliaire
 Française, qui a été précédé de la prise de la Prin-
 cipauté d'*Oostfrise*; & la prise de *Memel* par les Rus-
 siens.

W I R T E M B E R G.

Soulevement
 entre les trou-
 pes.

LE Duc s'étant engagé à fournir à la France un Corps de 6000 hommes pour servir en Allema-
 gne, un Commissaire François s'étoit rendu à *Stut-
 gard* pour en faire la revûe, & le faire marcher en-
 suite. Des mutins ayant échauffé les esprits, la
 plus grande partie de ces troupes s'est revoltée jus-
 qu'à faire feu sur les Officiers qui les commandoient.
 Plusieurs avoient d'abord pris le parti de la désér-
 tion. On les a poursuivis; & ceux qu'on a arrêtés
 ayant été conduits dans les prisons, tout le Corps
 menaça d'y mettre le feu, si l'on ne les relâchoit.
 Les plus coupables, dont le nombre passoit les deux
 mille, craignant les suites de cette rébellion, ont
 pris la fuite. Le Duc étoit alors à l'Armée Impériale
 en *Bohème*. Averti de ce desordre, il en est revenu,
 a fait publier un Ordre à tous les Soldats rebelles de
 revenir sans délai à leurs Drapeaux, a envoyé en
 même-tems une Ordonnance à tous les Baillifs &
 Juges de faire publier, que si les déserteurs ne se
 rendoient pas en huit jours à leurs Régimens, tous
 leurs biens seroient confisqués, & qu'ils seroient
 privés de tout droit de naissance & prérogatives.
 Ces menaces ont produit l'effet que les moins cou-
 pables, dont le nombre étoit le plus considérable,
 ont d'abord imploré la clémence de leur Souverain
 & se sont rangés à leur devoir.

ARMEES DU BAS-RHIN.

Tous les contingens des Cercles du Haut & du
 Bas-Rhin, de *Franconie* & de *Souabe*, accordés &
 desti-

destinés pour la formation de l'Armée de l'Empire, continuant de marcher, excepté celui de *Cassel*, campent en divers endroits, s'assemblent, & se trouveront bientôt réunis. Le Duc de Saxe-Hildbourghaufen est venu en prendre le commandement, s'étant rendu au Camp près de *Furth*. L'Armée aux ordres du Duc de Cumberland, & la Françoisé auxiliaire de l'Impératrice-Reine, commandée par le Maréchal d'Etrées, montrent des mouvemens assez particuliers depuis ce qui en a été marqué dans notre dernier Recueil. Comme on ne peut les bien coucher tous dans celui-ci, nous n'en rapporterons que les principaux.

Le Duc de Cumberland, après avoir repassé le 16. Juin le *weser*, a étendu son Armée sur la droite de cette rivière, a retiré ses magasins de tous les endroits où il en avoit établi sur la rive gauche, & à ceux qu'on n'a pû emporter il a fait mettre le feu; mais les François, prompts à accourir pour l'éteindre, ont sauvé une partie des provisions qu'ils contenoient.

Le 17. le Maréchal d'Etrées, avec le gros de l'Armée Françoisé, s'est mis en mouvement par *Rheda* pour avancer au *weser*. Le Marquis d'Armantieres s'y est porté avec sa division par *Halle*, *Melle* & *Osnabruck*, & le Duc de Broglie avec la sienne par *Paderborn*, les pontons marchant avec ces Corps. Le Maréchal d'Etrées qui est s'arrêté quelques jours à *Bielefeld*, d'où le Duc de Cumberland s'étoit retiré, comme nous l'avons marqué le mois passé, lui a envoyé de ce poste un Officier & un Trompette, pour lui demander le libre passage par l'Electorat d'*Hannover*, en l'assurant que la marche de l'Armée Françoisé se feroit dans un très-bon ordre, en observant la meilleure discipline, & sans causer le moindre préjudice à qui que ce fût; mais qu'en cas de refus, l'on seroit obligé de passer outre. Le Duc de Cumberland a fait réponse " Qu'il étoit aussi peu dans „ le pouvoir que dans la disposition d'accorder un „ tel passage. „ Mais ce passage a été pris. „

Tout étoit dans ces jours en mouvement dans l'Evêché de *Bamberg*, où les payfans s'étoient armés & joints aux troupes réglées, pour agir contre le Partisan Prussien Meyer, qui y avoit répandu l'alarme, exigé des contributions, & brûlé le Fauxbourg

bourg de la petite Ville de *Weiszmair*, pour venger, disoit-il, la mort de sept de ses Soldats qui y avoient été tués par les habitans. De-là des troupes de ce Partisan se font portées sur *Erfurth*, que trois Bataillons Prussiens occuperent le 19. La Garnison de troupes Impériales & de celles de Mayence, s'étant retirée dans le Château, le Commandant fut sommé par les Prussiens de le leur remettre. Celui-ci demanda le tems nécessaire pour envoyer un Officier à *Meyence*. Cet Officier de retour le 23. remit la réponse de l'Electeur au Commandant, qui déclara en conséquence, qu'il attendroit l'extrémité. Les Prussiens se disposoient à attaquer en forme le *Petersberg*, & ils préparoient déjà leurs Batteries, lorsqu'on reçut à *Erfurth* la révolution des affaires de *Boheme*. Le Commandant Prussien prit aussi-tôt la résolution d'évacuer la Ville. Il en avoit exigé une contribution de 400000 écus, qui n'étoit pas encore payée. Il emmena avec lui, en se retirant le 24. des otages pour la sûreté du payement de cette somme, & il est marché ensuite avec ses trois Bataillons sur *Muhlhausen*. Meyer poursuivi par les troupes du Cercle pour les exactions qu'il avoit commises, reprit la route de *Saxe*, par ordre du Roi de Prusse; & le 4. Juillet il arriva à *Dresde* avec les otages d'*Erfurth*, de *Muhlhausen* qu'on lui avoit remis, & d'autres qu'il avoit pris à *Nuremberg* & à *Wirtzbourg*, le tout au nombre de dix. Il en est resorti, & on l'assure pris avec nombre des siens par les troupes légères du Général *Nadasti*, qui chassé, tambour battant, les Prussiens de la *Boheme*, ainsi que font les François envers les Alliés, des rives du *Weser*, comme on va le voir.

Le Duc de Cumberland a gardé jusques dans les premiers jours de Juillet, les bords de cette rivière vers *Minden*, & y a fait un mouvement en prolongeant sa gauche sur *Hamelon* avec le centre à *Danckerhausen*, où étoit le Quartier-Général, & la gauche appuyée aux montagnes qui la couvroient du côté d'*Arnsberg*. Divers Détachemens de troupes Françaises marchaient pour lors vers le *Weser*. Il y eut un qui se porta à la vûe de l'Armée du Duc de Cumberland, feignant de vouloir lui couper la communication d'avec *Hamelon*, où étoit son principal maga-

magazin. Le Duc l'en retira & le fit transporter du côté d'*Hannover*, par un très-grand nombre de voitures & de chevaux, que les Baillages & la Noblesse furent obligés de fournir. Dans ces circonstances S. A. R. crut devoir aussi rendre difficiles les endroits du *Weser* qui sont guéables, par des chasses-trapes qu'elle y fit jeter, & en faisant couler à fonds dans d'autres, des Barques & tout ce qui pouvoit contribuer à rendre le passage de la rivière impraticable. Elle prit aussi des précautions par rapport à la *Leyne*, sur laquelle est situé *Hannover*; mais le tout vainement. Mr. le Maréchal d'Etrées lui déroboit, par des marches simulées, la connoissance des véritables dispositions qui se faisoient de son côté pour le passage du *Weser*. Le Marquis d'Arman-tières, qui avoit lestement établi ses ponts entre *Noxter* & *Blankenoume*, dans le District de l'Abbaye de *Corbe*, passa le 8. Juillet cette rivière, avec dix Bataillons, douze Escadrons & dix pièces de canon. Le Duc ne pût s'y opposer. Il étoit avec son Armée au-dessous de *Hamelen*, tirant vers le *Bas-Weser*; ce qui l'empêchoit de se partager vers la partie supérieure, tandis que le Duc de Broglie & Mr. de Chevert, chacun avec un Corps de troupes, attiroient l'attention de ce Prince du côté de *Minden* & de *Rintelen*. Cette dernière Ville défendue par un Fort, dans lequel il y avoit 300 Hessois, s'est rendu à une sommation du Marquis de Souvré. Les Hessois ont été faits prisonniers. On a retiré du Fort 12 canons de fonte, 2 coulevrines & 2 mortiers, avec les munitions qui s'y trouvoient, & le Fort a été abandonné. *Minden* eut le 19. le même sort.

Le Duc d'Orléans passa le 11. le *Weser* avec sa Division composée de 20 Bataillons, 32 Escadrons & un Bataillon d'artillerie, afin de poursuivre par la droite de cette rivière sa marche dans le Landgraviat de *Hesse*. Enfin le 16. toute l'Armée Française avoit achevé de passer le *Weser*, sans opposition, & par conséquent sans aucune perte; & de suite tout l'Electorat d'*Hannover* fut mis sous contribution, dont l'exigence se fait en vivres, en argent & en fourages. Cette Armée s'est assemblée le même jour à *Moltz-münden*.

Avant ce jour, le Duc de Cumberland avoit fait

un mouvement par sa gauche pour s'approcher de la *Leyne*, ayant *Hannover* à dos, & communiquant par sa droite avec *Hamelen*, d'où il a décampé ensuite, rétrogradant toujours à mesure de l'approche de l'Armée Française, qui lui tailloit la plus sérieuse besogne. On s'attend à la prise de *Hamelen* & de suite à d'autres opérations, dont il faut renvoyer le récit à un autre mois.

Le Landgraviat de *Hesse-Cassel* a le sort de l'Electorat d'*Hannover*. Il est sous contribution. Le 13. Juillet Mr. de Contades entra dans *Cassel*, dont les Magistrats lui présentèrent les clefs. Le Landgrave, qui s'en étoit retiré quinze jours auparavant, a passé à *Hambourg*, où les Archives de ses Etats avoient été transportées. Mais ses 3 petits-fils s'étoient rendus de *Gottingen* à *Coppenhague* depuis plusieurs semaines. La Princesse, Epouse du Prince Héritaire, a suivi le Landgrave à *Hambourg*. On ne dit rien du Prince Héritaire. Le Comte de *Buckembourg* s'est aussi rendu à *Hambourg*, & avant de partir il avoit chargé un Officier de traiter avec les Français aux meilleures conditions possibles. Quant au Landgraviat de *Hesse-Cassel*, les demandes qu'on y a faites, sont, de payer à l'Armée Française une grosse somme, de lui livrer toute l'artillerie & les munitions qu'il y a dans l'Arsenal de *Cassel*, de rappeler ses troupes de l'Armée Hannovrienne commandée par le Duc de *Cumberland*, & de fournir incessamment son Contingent à celle de l'Empire.

°Emb-

Avant l'occupation du Landgraviat par les Français, un Corps de leurs troupes, aux ordres du Marquis d'Auvert, étoit marché vers l'*Oostfrise* pour en déposséder le Roi de Prusse; & l'entreprise a réussi. Après avoir occupé *Leer*, il marcha par la droite de l'*Ems* jusqu'à *Emden*, dont il fit sommer la garnison. On paroïssoit d'abord déterminé à s'y défendre; mais les habitans n'étoient pas d'accord sur les moyens. Pendant ce tems, les portes de la Ville étoient fermées. Une confusion s'y éleva. Le Marquis en profita, & on lui ouvrit les portes. Il présenta des articles de Capitulation. Il eût été inutile à la petite garnison de 400 Prussiens de former des difficultés à cet égard. Elle a été faite prisonnière de guerre. On y a trouvé 30 pièces de canons, 15

Vais-

Vaiffeaux, un Magazin d'aveine & d'autres provisions. Les François ayant pris possession de l'*Ostfrife* au nom de l'Impératrice-Reine, & de la même manière qu'a été exécutée par eux la prise de possession du Duché de *Cleves*, le Baron de Kinckel, Commissaire de Sa-Maj. Imp., s'est rendu à *Embden*, où il a procédé aux arrangemens à prendre avec la Régence de cette Principauté.

Les troupes Palatines ont joint l'Armée Française, dont il y a toujours un gros Corps campé près de *Ruremonde*. La Ville de *Gueldres* demeure bloquée, & fort resserrée. Les opérations de cette Armée qui devoit passer le *Wefer*, & exécuter ce que nous venons de marquer, ne permettoient pas bien qu'on s'arrêtât à faire le siège dans les formes d'une Place comme *Gueldres*, qui doit tomber avec le tems, & dont le blocus ne dérange rien.

Le Roi de Prusse, dont les projets font à présent dans un très-grand dérangement, ne peut rien envoyer en monde au Duc de Cumberland, qui se voyant par-tout fort serré, on en conjecture qu'il sera forcé à la fin de dissoudre son Armée, & de la jeter dans quelques Places. Sa Maj. Prussienne doit ainsi regarder son *Brandebourg* bien périliclitant, sa *Prusse Polonoise* dans le même danger, la *Silesie* sortir bientôt de ses mains, & se retirer conséquemment de la *Saxe*. Ces événemens paroissent prochains, de même qu'une nouvelle action qui se présenteroit en *Bohème* du côté de *Leitmeritz*, où l'on resserre son Armée, en lui coupant les vivres de presque tous les côtés. Ce seroit ici un nouveau récit à faire de plusieurs mouvemens en *Bohème* à la suite de celui que nous avons donné de ce qui s'y est déjà passé: Mais le réservant pour un autre mois, marquons-en cependant encore quelque chose, après la prise de *Memel*.

A l'approche des troupes de Russie, de cette Ville déjà bloquée par mer, la Garnison Prussienne s'est retirée dans la Citadelle. Les Russiens entrèrent dans *Memel* le 30. Juin: Ils firent ensuite joier le canon & le mortier contre la Citadelle; ce qui dura jusqu'au 5. Juillet, que la garnison, qui étoit foible, capitula & obtint la libre sortie avec les armes. Le Maréchal de Lehwald, Prussien, campé alors à *Zilff*, est marché ce jour-là en avant avec son Corps
d'Armées

Manifestes
des Russiens.

d'Armée sur Insterbourg, afin d'être à portée de mieux observer les mouvemens de l'Armée Russe, qui avança alors à grands pas, & qui doit être actuellement toute rendue dans les Etats du Roi de Prusse, où la consternation s'est répandue, dans la crainte que les Russes n'y agissent, comme Sa Maj. Prussienne a agi en Saxe. Cependant le Maréchal Apraxin, Commandant de cette Armée, a fait répandre par tout des Manifestes, dans lesquels il assure: *Que les habitans qui resteront tranquilles chez eux, jouiront de toute la protection possible; mais que ceux qui prendront les armes, seront punis suivant la rigueur des Loix.* Il rappelle aussi tous les Sujets Russiens, qui se trouvent au service militaire ou civil de S. M. Prussienne, où qui sont établis dans ses Etats: Il s'explique ensuite en ces termes:

Toute l'Europe connoit les Traités d'amitié & de défense réciproques qui subsistent depuis long-tems entre Sa Maj. l'Impératrice de Russie, Sa Maj. l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, & le Roi de Prusse Electeur de Saxe, & l'invasion du Roi de Prusse dans les Etats de ces deux Puissances. Les réquisitions faites en conséquence sont si notoires, qu'elles pourroient même donner à Sa Maj. Imp. le droit de déclarer avec justice la guerre à Sa Maj. Prussienne pour la défense de ces deux Cours. Après avoir fait tous les efforts imaginables pour empêcher le feu de la guerre de s'allumer entièrement, Sa Maj. Imp. se borne encore néanmoins pour le présent à accorder à ses Alliés injustement attaqués un puissant secours & à faire une diversion dans les Etats du Roi de Prusse. Ce n'est au reste qu'à ce Prince seul, reconnu par tout le monde impartial pour l'unique Auteur de la présente guerre, que l'on doit attribuer les maux & les infortunes auxquels ce Pays & leurs habitans vont être exposés.

Suite des
opérations en
Bohême.

Dix-sept Vaisseaux de guerre Russiens bloquent le Pillau où est l'entrée du Port de Königsberg. Les Capitaines de ces Vaisseaux visitent tous les Bâtimens étrangers, & s'emparent de toutes les marchandises qu'ils y trouvent chargées à Königsberg, ou qui appartiennent à la même Ville.

Le Roi de Prusse a rappelé tous ceux du Comté de Glarz qui sont en état de porter les armes. Les Autrichiens sont toujours en mouvement pour les

arrêter.

des Princes &c. Août 1757. 157

arrêter. Il y a eu depuis le 12. Juillet jusqu'au 16. près de l'Elbe de nouvelles & sanglantes escarmouches. Un détachement Autrichien a pénétré jusqu'à *Detfchen*, où il a eu le tems de brûler & de couler à fonds plusieurs Batteaux chargés de vin, d'eau-de-vie & de bière, destinés pour *Leitmeritz*, avant l'arrivée d'un gros détachement qui étoit parti pour cette Ville avec du canon afin couvrir ce transport. Le Roi de Prusse ayant reçu un renfort de 7000 hommes de la *Silesie*, est à *Leypa*; ce qui a engagé l'Armée Impériale à se porter de ce côté-là. Le 15. son Quartier-Général étoit à *Nimes*, & les deux Armées étoient si près l'une de l'autre, qu'il ne pouvoit se passer beaucoup de jours sans qu'elles en vinssent de nouveau aux mains. Il paroît même que les Prussiens seront obligés de livrer bataille, pour tâcher de sauver l'artillerie & le corps du Maréchal Keith. Il faut ici passer sur bien des coups de la petite guerre, bien des rencontres, bien des captures faites par les troupes légères sur les Prussiens, & sur bien des prisonniers qu'elles leur ont faits depuis ce qu'en présente l'article de *Bohème* de ce Journal. Un Corps de ces troupes, toujours en haleine, se trouve présentement dans la *Silesie*. Le 20. Juillet il étoit vers *Trautenau* & *Schatzlar*, ensuite vers *Landsbut*, dans le dessein d'y attaquer trois Bataillons Prussiens, qui se retirèrent le 11. en diligence à *Schweidnitz* avec les canons & le bagage, mais abandonnant aux Hongrois dans *Landsbut* un gros magasin d'aveine, de farine, de pain, de foin, & de paille. *Hirschberg* dans le Cercle de *Jauer* est occupé par les Autrichiens. *Gabel*, Ville de la *Bohème* où il y avoit quatre Bataillons de fusiliers Prussiens & 400 Chevaux, est prise, & cette garnison prisonnière de guerre. On y a trouvé 400 chariots de provisions & de bagages, avec 8 pièces de canon. Le Duc d'Ahrenberg & le Général Maguire se sont emparés de cette Place. Elle s'étoit défendue, & il y a eu du monde tué à cette occasion. On en donnera quelque détail le mois prochain.

Finissant pour ce mois-ci le narré, quoique succinct, du cours que prennent les armes Impériales en *Bohème* depuis leur victoire du 18 Juin, ajoutons

ce qui suit pour l'article des *Pays-Bas*. Le Général de Piza, Commandant pour l'Impératrice-Reine à *Ostende*, à *Nieuport* & sur la Côte Maritime de la *Flandre*, ordonna le 16. Juillet à tous les Vaisseaux Anglois tant de guerre que marchands, qui se trouvoient dans l'un & l'autre de ces Ports, d'en sortir d'abord, sans pouvoir y revenir, non plus qu'aucun autre Bâtiment de leur Nation jusqu'à nouvelle disposition. Cet ordre a été donné en exécution de ceux de l'Impératrice-Reine, dont les motifs sont, entre-autres, " qu'elle n'a pû voir avec indifférence, „ que l'Angleterre, au-lieu de lui donner les secours „ qu'elle lui doit en vertu des Traités les plus solennels & positifs, n'a pas laissé de s'allier avec „ le Roi de Prusse, ennemi de Sa Maj. „ *Le reste des motifs sera rapporté le mois prochain.*

Trois jours après cet Ordre publié, savoir le 19. Juillet, quelques Bataillons de troupes Françoises sont entrées dans *Ostende*, & le lendemain d'autres troupes de la même Nation entrèrent dans *Nieuport*, pour garder ces deux Places jusqu'à autre disposition, sous le Commandement de Mr. de la Motte d'Hugues, Lieutenant-Général des Armées du Roi Très-Chrétien. Les troupes Impériales qui y étoient en garnison, en sont sorties pour être employées ailleurs. Sa Maj. Imp. y conserve néanmoins, de même que sur la Côte, le plein exercice de tous les droits de la Souveraineté & des revenus quelconques, avec la propriété sur l'artillerie, les munitions de guerre, les vivres & autres effets militaires.

Nous avons déjà marqué que sur toutes les Côtes de la Flandre Françoisé, la joye s'est signalée pour la victoire remportée par l'Armée Impériale en *Bohème*. Il en a été de même dans tout le Royaume de France, où les réjouissances ont éclaté par tout au-delà de l'expression.

Faute de place nous n'annoncerons encore ici que le décès de Sophie-Dorothee de Brunswich-Hannover, douairiere de feu Frédéric-Guillaume Roi de Prusse Electeur de Brandebourg, & mère du Roi regnant, morte d'une attaque d'apoplexie à *Berlin* le 28. Juin, âgée de 70 ans & trois mois. Elle étoit sœur du Roi d'Angleterre.